le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quatorzième année N°611 vendredi 26 juin 2020 - 8 dh - directeur de la publication **Abdellah Chankou**

L'affaire Lalla Mimouna révèle les conditions de travail désastreuses des ouvrières agricoles

Une tragédie marocaine

P9

Messieurs Ramid et Amekraz, démissionnez !

Un peu de dignité, bon sang !

P10

Le Covid-19 fait des siennes

La courbe s'envole, le gouvernement s'affole

P11

Côté BASSE-COUR

Corona vacances all inclusive P6

Les écoles privées... du soutien de l'Etat P11

Confus DE CANARD

Désert touristique en pension incomplète

P3

Les centres d'appel marocains se jettent sur le télétravail

Les fils d'un nouveau filon...

P8

L'entretien -à peine- fictif de la semain

Mustapha Ramid, ministre d'Etat chargé des Droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement

J'adore tout ce qui est noir...

P14

Le sourire avec le haut débit !

La Fibre d'Orange
Jusqu'à 200 Méga

Vérifiez si la fibre est disponible chez vous
orange.ma/lafibre

Routeur à 0 Dh

orange™

Vous rapprocher de l'essentiel

Opérateur télécoms
ÉLU SERVICE CLIENT DE L'ANNÉE 2020
MAROC

Photos non contractuelles. Dans la limite du stock disponible. Offres disponibles selon éligibilité avec engagement 12 mois.
Débit jusqu'à 200 Méga avec une offre fibre optique à 649 Dh TTC/mois.
Promotion sur le routeur wifi à 0 Dh valable jusqu'au 27 Août 2020. Plus d'informations sur orange.ma/lafibredorange
étude Kantar TNS - approche client - Juin à Août 2019 - Plus d'info sur escda.ma

Confus
DE CANARD

Désert touristique en pension incomplète

Abdellah Chankou

Comme au début des années 90, lors de la première crise du Golfe qui avait ravagé l'industrie mondiale des voyages, les professionnels du tourisme marocains ont les yeux de Chimène pour le touriste local. Trois décennies plus tard, c'est le même scénario qui se répète avec cette fois-ci la pandémie du Covid-19 qui a vidé le Maroc de ses touristes internationaux dans des proportions dramatiques.
Opérateurs du secteur et autorités de tutelle ne jurent désormais que par le tourisme domestique pour espérer sauver une saison estivale très mal engagée, voire compromise. En cas de crevaison et de panne, avoir dans son coffre le cinquième roue du carrosse peut toujours s'avérer utile ! Sauf que rien n'a été préparé depuis 30 ans en matière d'offre touristique qui soit conforme au profil et aux attentes des familles marocaines. Les hôtels étant surtout adaptés au tourisme international de séjour (TIS), il fallait normalement penser à mettre au point des formules d'hébergement adaptées aux vacanciers du cru en tenant compte de leurs spécificités culturelles. Et ces formules sont sans conteste les appart'hôtels avec salon, chambre pour les parents et une deuxième pour les enfants, dotés de toutes les commodités nécessaires (kitchenette et ustensiles de cuisine, coin vaisselle, linge…). En somme, tout ce dont a besoin une famille marocaine-type pour se sentir dans son élément pour passer sur ses terres des vacances de qualité et pas chères. Ces meublés du tourisme destinées à la location existent à Agadir, Marrakech ou Tanger mais ils restent très marginaux dans le paysage touristique national toujours dominé par les hôtels et les riads qui sont hors de prix pour le touriste local issu de la classe moyenne. Quant au citoyen lambda payé au smig et rivé en bas de l'échelle, jouer au touriste dans son propre pays pendant quelques semaines de l'année, relève encore d'un luxe inaccessible…
Qu'à cela ne tienne ! Le Marocain disposant d'un peu de moyens accepte d'être un pis-aller, ce bouche-trou consentant, en attendant le retour du vacancier étranger. Chiche ! Mais où est le produit qui répond avec un bon rapport qualité-prix aussi bien à ses goûts qu'à son budget? Autrement dit, la demande est là. Le potentiel aussi. Mais pas l'offre ! C'est quand même extraordinaire, non ? De qui se moque-on ? Ce qui n'a pas empêché la ministre du Tourisme, dont les prédécesseurs se sont toujours accommodés de cette situation, de s'infliger des réunions sérieuses et néanmoins tardives avec les professionnels. L'objectif est noble : inciter le Marocain dans un élan patriotique à consommer touristiquement local pour atténuer les effets de la crise sanitaire sur les métiers du tourisme national. Pour sa part, l'ONMT a poussé le sens de l'initiative jusqu'à nous gratifier d'une enquête sur les goûts touristiques des Marocains et les villes où ils préfèrent partir en villégiature les mois de juillet et août prochains! L'indigence de l'offre, y compris pour les touristes étrangers, est aggravée souvent par les sévices du service que les opérateurs touristiques dans leur grande majorité continuent à confondre avec l'accueil (L'accueil du premier jour est excellent mais après c'est la galère). Posez la question aux Marocains issus de la classe moyenne ou aisée qui ont séjourné dans les hôtels du pays et vous serez édifiés sur le retour de l'expérience client. Il y a de quoi tomber de sa chaise et ne pas s'étonner que de plus en plus de Marocains attirés par un rapport-qualité prix défiant toute concurrence, optent pour des vacances à l'étranger notamment en Espagne et Turquie…
L'absence du tourisme intérieur dans les multiples visions bancales du secteur est d'autant plus incompréhensible que le pays regorge d'attraits riches et multiples (deux belles façades maritimes, arrière-pays enchanteur, paysages fabuleux, désert, neige, montagnes, lacs et rivières…) à faire pâlir de jalousie les pays les moins gâtés par la nature. Est-il compliqué de créer par exemple une seule station balnéaire dédiée au touriste du cru avec un résidentiel aux normes et toutes les commodités autour (supermarchés, snacks, restaurants, paillottes, cafés, magasins, etc…) ? Autrement dit, un îlot de délassement où il fait bon séjourner en famille aux antipodes du massacre historique de la côte tétouanaise avec ses villas en front de mer et de la prédation immobilière, sous couvert de complexes touristiques, à l'œuvre dans plusieurs bouts de l'océan atlantique… Nul n'est touriste en son pays ! ●

L'absence du tourisme intérieur dans les multiples visions bancales du secteur est d'autant plus incompréhensible que le pays regorge d'attraits riches et multiples.

Côté
BASSE-COUR

Le Beurgeois
GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (6)

Dans la bourgade de Mnina où quelques familles vivent regroupées autour d'un point d'eau au nord de l'actuelle ville de Khouribga, le seigneur Boujilali, père de Jilali, supervise les méchouis célébrants la circoncision de son premier enfant né la semaine de la mort du Sultan Hassan 1er en 1894. En même temps, il écoute religieusement les nouvelles fraîches du polycompétent 7ajam (coiffeur, barbier, saigneur, arracheur de dents, coupeur de prépuces) qui vient de procéder safely à la circoncision de Jilali. Ce 7ajam est un marchand itinérant de souk en souk qui diffuse les Breaking News de tribu en tribu au rythme des pas de son mulet. Boujilali apprend ainsi que le Sultan Hassan 1er a fait appel à des instructeurs militaires étrangers.

Hassan 1er essaya de doter le pays d'une marine moderne susceptible de surveiller les côtes, de lutter contre la piraterie, de faire diminuer la contrebande et de développer les moyens de transport maritimes. Il commanda deux canonnières et une corvette à l'Italie, acheta un vapeur baptisé « Hassani » à Liverpool qui entra en service en 1882. Ce développement économique du pays se heurtait à la situation archaïque des moyens de communication et à l'indigence des magasiniers du Ma5zen. Les efforts de Hassan 1er se portèrent sur les infrastructures de communication : routes, ponts, ports et un projet de chemin de fer. Dans le domaine agricole et industriel, des projets d'implantation de coton et de canne à sucre dans les régions de Marrakech et d'Agadir furent encouragés. Une manufacture et une cotonnade à Marrakech furent fondées. À Tanger fut monté un moulin à vapeur et à Fès fut introduite la première imprimerie au Maroc.

Hassan 1er continue les réformes initiées par son père Mohamed IV et décide en 1881 de frapper de nouvelles pièces d'argent. La nouvelle monnaie frappée à Paris comprend le « Rial 7assani », le « Noss rial » (1/2 rial), le « Rba3 rial » (1/4 rial) et « Jouj Belliour » (1/10 rial).

L'imprimerie arrive enfin au Maroc, plus de 4 siècles après que cette technique eut été mise au point par Gutenberg et ses ouvriers. Le plus ancien ouvrage complet imprimé par Gutenberg qui subsiste à ce jour date de 1455. C'est un ouvrage intitulé « Une admonition de la chrétienté contre les Turcs ». La technique d'impression fut introduite par les Français en Algérie (1845) et en Tunisie (1860). Un notable de Taroudant aurait rusé pour familiariser les Magasiniers du Makhzen avec ces nouvelles machines : il se procura le matériel en Égypte puis en fit don au sultan. Un imprimeur égyptien, engagé pour un an, accompagna le matériel et ne put produire le premier livre lithographié au Maroc qu'en mars 1865. Soit 20 ans après l'Algérie et 410 ans après l'Allemagne. La nouvelle imprimerie fut d'abord installée à Meknès avant d'être transférée à Fès où elle fonctionna jusqu'en 1871, au lieu-dit Zan9at al Bar9ou9a. Durant cette période, l'imprimerie produisit six ouvrages dont un en cinq volumes. De nombreux artisans marocains furent formés. À partir de 1872, l'imprimerie devint une affaire privée gérée par la famille bleue « Lazra9 en arabe » qui s'était spécialisée dans cette technique et put produire, à la fin du XIXe siècle, près de quarante ouvrages. À l'aube du XXe siècle, Fès comptait quatre ateliers lithographiques, dont l'un resta en fonction jusqu'en 1944. Quant à l'imprimerie typographique, elle fut d'abord introduite à Tanger en 1880 pour publier des journaux en langues européennes. Neuf ans plus tard, en 1889, fut introduite dans la même ville une imprimerie typographique arabe pour publier le journal Al-Maghrib. Il fallut attendre 1908 pour que le sultan Moulay-Hafid fasse venir à Fès une première imprimerie typographique achetée au Caire. Des projets de fabrique de papier à Essaouira et de verrerie à Tanger furent élaborés ainsi que le début d'exploitation de certains gisements miniers (charbon, plomb et cuivre). ● (A suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Lalla Mimouna devant la justice

L'affaire de Lalla Mimouna, du nom du complexe de conditionnement de la fraise qui a généré récemment plusieurs centaines de cas de contaminations au Covid-19, va prendre une tournure judiciaire. Ainsi en a décidé le procureur général de Kénitra dont les services ont diffusé un communiqué sure cette affaire dans la soirée du mardi 23 juin. Objectif : déterminer les raisons et les circonstances qui ont conduit à la propagation du virus dans le complexe agricole en question (lire article en page intérieure)). Il paraît que les dirigeants de ces unités se sont rendus coupables de négligence en matière de mise en place d'un protocole sanitaire destiné à protéger la santé des ouvrières agricoles et de leur entourage familial. Les accusés vont-ils raconter des salades aux juges ? ●

L'ONEE prend les rênes du GSEP en 2021

Abderrahim El Hafidi, directeur général de l'ONEE.

Le Conseil d'Administration du Global Sustainable Electricity Partnership -GSEP- (Partenariat Mondial pour l'Électricité Durable) sera présidé à partir de 2021 par le directeur général de l'ONEE Abderrahim El Hafidi. L'office a été membre observateur en 2018 du GSEP avant d'être admis à l'unanimité en juin 2019 en tant que membre avec droit de vote au sein de son Conseil d'administration. Et c'est la première fois qu'un pays africain est désigné pour en assurer la présidence.

Le GSEP est une alliance de compagnies d'électricité leaders dans le monde, partageant une vision commune dans le domaine de la promotion du développement énergétique durable par la généralisation de l'accès à l'électricité.

L'ONEE est le seul membre d'Afrique et du monde arabe à y siéger aux côtés des géants mondiaux de l'électricité comme EDF-France, ENEL-Italie, AEP-USA, SGCC-Chine, KansaiElectric Power-Japon, Hydro-Québec-Canada ou encore Rushydro-Russie.

Abderrahim El Hafidi a du pain sur la planche. En tant que président du GSEP au courant des défis énergétiques de demain, il est amené à plancher sur des problématiques de fond en relation avec le secteur de l'énergie électrique comme la décarbonisation, la digitalisation et la décentralisation et la déréglementation. ●

Côté BASSE-COUR

Qui a peur des mosquées ?

Curieusement, les mosquées continuent, sans la moindre explication officielle, à être exclues de la liste des établissements autorisés à reprendre leurs activités. Plus étonnant encore, aucune mention n'a été faite des lieux de culte dans le dernier communiqué conjoint daté du 20 juin des trois ministères (Intérieur, Santé et Commerce et Industrie) annonçant les nouvelles mesures de l'allégement du confinement pour le jeudi 25 juin sur une bonne partie du Royaume. S'agit-il d'une méprise ou d'un acte réfléchi ?

L'interdiction qui frappe les mosquées depuis le 16 mars, alors qu'ils ont rouvert leurs portes dans de nombreux pays musulmans, n'a pas été comprise

Ahmed Taoufiq, ministre des Habous et des Affaires islamiques.

par de nombreux imams et de fidèles qui ont fait état de leur incompréhension sur les réseaux sociaux. Cette affaire est d'autant plus curieuse que les lieux à forte fréquentation comme les supermarchés et les souks, ainsi que les lieux confinés comme les usines, connus pour être de grands foyers épidémiques, n'ont jamais fermé. Même les endroits publics qui attirent les foules des grands jours comme les plages, les restaurants, les cafés et même les kissariates et les hammams ont été autorisés à reprendre du service depuis le 25 juin. Pour un pays musulman dirigé qui plus est par un parti islamiste, cette histoire ne manque pas d'étonner et continue à faire grincer des dents. Mais qui a peur des mosquées ? En cause, selon un cadre de l'administration du territoire, le ministre des Habous et des Affaires islamiques Ahmed Taoufik qui n'a pas défendu l'ouverture des mosquées, comme l'ont fait ses autres collègues pour le tissu productif et le secteur des services, refusant la mise en place d'un protocole sanitaire strict avec distanciation entre les fidèles et autres gestes-barrières. Ce n'est pas faute de moyens puisque le département des Affaires islamiques a les moyens humains et financiers nécessaires pour faire respecter sur le terrain un accomplissement des prières collectives dans une cadre sécurisé.

« Soit c'est une réouverture, soit elles (les mosquées) restent fermées, le temps que les autorités compétentes prennent la décision», a déclaré M. Taoufik début juin devant la Commission des Affaires étrangères, de la Défense nationale et des Affaires islamiques de la Chambre des représentants. En fait, cette position de confort lui permet de ne pas assumer ses responsabilités en tant que ministre de tutelle et de refiler la patate chaude « aux autorités compétentes », en l'occurrence le ministère de l'Intérieur et celui de la Santé. Le coronavirus a révélé un Ahmed Taoufik adepte de bonnes actions d'un autre type : le risque zéro et la sous-traitance de ses prérogatives aux autres collègues de l'exécutif ! « Peu importe que les mosquées restent fermées à double tour, cela ne semble pas le déranger outre mesure. Pourvu qu'il reste ministre », dit de lui une source proche du dossier.

Poussant la prudence jusqu'au bout, M. Taoufik n'est même pas capable de donner un calendrier de réouverture des lieux de culte. Résultat: Ce qui était supposé être une décision provisoire (la suspension des prières collectives) risque de s'éterniser. Prière de patienter? Mais jusqu'à quand? ●

Sortie du confinement, bonjour les accidents !

Preuve que le Maroc est sorti du confinement, le retour de la mort sur les routes ! Selon un bilan établi par la DGSN, pas moins de 21 personnes ont été tuées et 1 214 blessés dans plus de 900 accidents survenus en milieu urbain au cours de la semaine du 15 au 21 juin 2020. Selon le communiqué de la sûreté nationale, les causes de ces drames sont principalement d'origine humaine : Excès de vitesse, non-respect de la priorité, défaut d'attention des piétons, changement de direction

perte de contrôle du véhicule, conduite en état d'ébriété, circulation en sens interdit, etc… Seul le coronavirus a pu mettre un frein à l'hécatombe routière… ●

La photo de la semaine

Petit privilège, grande humiliation

C'est une séquence qui a fait le tour du monde. Et pour cause. Humiliante pour l'ex-Premier algérien Mohamed Ouyahia, le montrant les mains menottées et encadré par une escouade de paramilitaires et de policiers bien armés comme s'il était un dangereux criminel. Ce détenu politique peu ordinaire a été autorisé exceptionnellement à quitter sa cellule de prison pour assister le 22 juin au cimetière à l'enterrement de son frère, victime d'un malaise cardiaque, qui fait partie de son équipe d'avocats. Le privilège a tourné à un acte avilissant pour cet ex-dignitaire déchu d'un régime honni qui n'a pas hésité à le jeter en pâture dans une tentative désespérée de s'offrir une nouvelle virginité et calmer le peuple des révoltés du fameux hirak.

Ahmed Ouyahia est détenu depuis décembre 2019 avec un autre ex-Premier ministre, Ahmed Sellal, à la prison d'El Harrach où ils purgent respectivement une peine de 15 et 12 ans d'emprisonnement. Ils ont été expédiés avec d'autres une brochette de dignitaires du système Bouteflika, composée de ministres et hommes d'affaires, suite à un simulacre de procès pour corruption. La nouvelle Algérie de Abdelaziz Tebboune, toujours placée sous la coupe de la caste des généraux, est soi-disant vertueuse. Défense de rire ! ●

Côté BASSE-COUR

COUP DE BEC

Le Parti du bon sens (38)

METISSEZ-VOUS !

Par Noureddine Tallal.

C'est peut-être la plus belle manière de s'indigner... Le plus éloquent des messages qu'on peut envoyer aux racistes de tous bords, n'est-il pas de fusionner? Voilà en tout cas ce que pense Lhaj Miloud, à la vue de tous ces comportements xénophobes qui se multiplient à travers le monde… Et pas qu'aux Etats-Unis !

Plus il y aura de mariages mixtes, moins il y aura de racisme... Quoi de plus beau qu'un enfant métis ? Fruit de l'amour de deux êtres qui ont décidé de lancer un défi à tous les bornés, de quelque camp qu'ils soient ? Des tarés qui croient en la supériorité de leurs gènes alors qu'ils en administrent la preuve contraire quotidiennement par leurs comportements haineux et leurs idées nauséabondes !

"Let's have a dream with Lhaj Miloud"! Celui d'un monde coloré où le racisme serait ravalé au rang de ce qu'il est véritablement, une maladie mentale ! Un monde où il n'y aurait plus de crimes racistes, puisqu'il n'y aurait plus de race « pure »... Où le sang des humains serait régénéré par la mixité et où les unions issues des mêmes communautés seraient considérées comme consanguines et porteuses de risques génétiques... Et sociétaux !

Rêvons d'un monde apaisé où une seule race prospérerait pour le meilleur de l'Humanité...Celle de la fraternité au-delà de toutes les différences (raciales, cutanées, ethniques, religieuses…).

Oui, Lhaj Miloud en est plus que jamais convaincu ! La meilleure façon de s'indigner, ce n'est pas de casser... Ce n'est pas de verser des larmes de crocodile sur les victimes... C'est d'aimer... Quoi de plus noble et d'exaltant que ce grand combat ?

Faites l'amour pas la guerre ! Chantaient ceux qu'on considérait avec condescendance comme des « marginaux » dans les années soixante… En fait, ils avaient tout compris, le cannabis aidant, avant les autres…! Avec leurs cheveux dans le vent et leur message d'amour universel et intemporel, ils étaient incontestablement dans le vrai !

Métissez-vous ! Donnez le jour à de nouvelles générations qui découvriront avec stupéfaction, dans les livres d'histoire, qu'il fut un temps où une humanité torturée était divisée en castes hostiles qui s'entredéchiraient... Où, à l'Inquisition, avaient succédé l'esclavage puis la colonisation… Où la bête immonde se nourrissait de la bêtise et du rejet de la différence !

De nouvelles générations métissées qui veilleront à ce que leurs enfants ne vivent plus jamais ça… Et ils ne vivront plus jamais ça ! Puisque le combat cessera faute de combattants… L'avenir appartient au métissage et au mélange des peuples de la planète, toujours aux prises en plus avec le coronavirus, ne soient plus perçues un jour que comme des manifestations marginales d'un antagonisme à l'agonie…

Pour qu'un jour nous puissions répondre spontanément, comme Einstein à qui on demandait de mentionner sur sa carte d'embarquement à destination des Etats Unis de quelle race il était... Lui qui avait fui le nazisme et ses théories raciales ravageuses…

« Je suis de la Race Humaine » ! ●

Corona vacances en all inclusive

Si le coronavirus ne tue pas beaucoup au Maroc, 216 victimes depuis mars dernier (bilan au 24 juin à 18h00), l'un des chiffres les plus faibles au monde, il faut croire qu'il fait vivre certains patients issus surtout des milieux défavorisés. De temps en temps, circulent sur les réseaux sociaux des vidéos montrant un groupe de malades placés en isolement dans les structures aménagées par les autorités à Ben Guérir ou à Benslimane. A à en juger par leur mine réjouie, les confinés donnent l'impression d'être bien portants. Dernier enregistrement en date, celui d'un malade en quarantaine à Benslimane le montrant en train de manger à même le sol, tout en rigolant, un tagine de viande aux prunes. Merci Rahal ! « Je suis très à l'aise ici. Je n'ai pas envie de m'en aller et si on m'oblige à partir, je ferais semblant de tousser pour rester encore un peu plus», lâche-il, toujours aussi enjoué.

Une autre vidéo largement diffusée sur le Net laisse voir des hôtes du centre d'isolement de Benslimane équipé de toutes les commodités (Téléviseur plasma, frigos pleins de victuailles, etc.) se promener tranquillement dans l'enceinte du centre comme s'il étaient dans un lieu de villégiature…Une voix off indique que l'État n'a pas lésiné sur les moyens pour s'occuper de ses hôtes d'exception ! Nourris, logés et blanchis aux frais de la princesse. Que veut le peuple des covidés ? ●

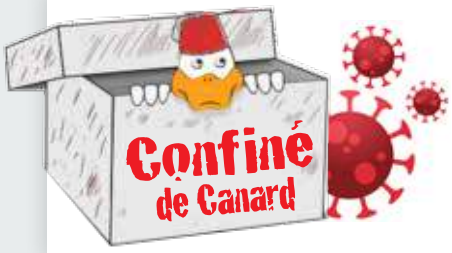

Côté BASSE-COUR

Humour et Sarcasme au temps du Coronavirus (2)

Merde ! Il ne manquait plus que ça. Et c'est reparti pour un autre round. Le comble, c'est que nous jouons notre soi-disant délivrance sur une date.

Il faut dire que des fois, nous avons envie d'être dépaysés, mais là ça tombe mal puisque les options de notre environnement sont limitées, alors on fait avec ce qu'on a. Nous nous laissons encore abuser par la vie d'autrefois qui est devenue le fantasme d'aujourd'hui ; nous rêvons toujours d'hier. Nous sommes constamment obsédés par les endroits où nous voulons être au point d'oublier de profiter de l'endroit où nous sommes. La vie est comme une bombe à retardement, ou comme les cigarettes aromatisées ; au début elles sont alléchantes, mais au final elles tuent.

Notre souci quotidien c'est le décompte des cas et cette obsession angoissante pour les chiffres bizarroïdes. Coronavirus est un rempart entre hier et aujourd'hui, entre prévoyance et je-m'en-foutisme. Confinement, drôle de mot qui ne veut pas dire forcément la même chose pour celui qui l'édicte et pour celui qui doit l'appliquer. Pour le Déconfinement, c'est comme si nous sommes dans le noir et que nous tâtons à l'aveuglette pour (re)trouver notre chemin, mais dès qu'une lumière aura jailli, chacun improvisera sa sortie et trouvera des reproches à faire au monde et à la providence. L'éternelle ingratitude.

Trop portés à l'incontinence émotionnelle, nous persistons à passer notre temps à débiter de pulpeuses inepties et des blagues débiles, imperméables au bon sens, sur notre malheur … les moulins à paroles n'en finissent pas … les mêmes propos et la perpétuelle redite ennuyeuse … tout le monde est devenue expert en la matière.

Cyniques est le qualificatif des mots qu'on s'évertue à utiliser pour décrypter notre peine et improviser un humour tant bien que mal ; pourquoi les gens se sentent-ils obligés de cracher sur la moindre démarche préventive ? Leur fragilité les pousse à l'ingratitude. C'est probablement cathartique puisque ça leur permet de transférer leur haine et leur angoisse vers l'autre.

Le monde s'est fourré dans un sacré merdier au point que ça a fini par lui retomber dessus. C'est certainement dur pour l'Éternel de gérer toute cette merde planétaire. D'un autre côté, on peut laisser le monde se déglinguer autour de soi et s'en tamponner carrément tant qu'on a sa paie à la fin de chaque mois.

Certains s'accrochent à leurs souvenirs étriqués et d'autres s'agrippent à des espoirs blasés. Faisons le ménage dans nos têtes ramollies pour que de nouvelles idées puissent jaillir … On a intérêt à méditer là-dessus. ●

Lahcen Ouasmi, Casablanca, juin 2020.
Email : l.ouasmi@flbenmsik.ma

Restaurateurs gloutons

La fédération nationale des restaurateurs (FNR) n'en démord pas. Elle continue à réclamer le soutien de l'État pour compenser les pertes, sans en préciser le montant, que les restaurants ont essuyé en raison de l'arrêt de leur activité pendant le confinement général. Les mesures réclamées, à caractère social, fiscal et financier, ont le goût de privilèges pour des opérateurs qui ne sont pas connus pour être ni de bons contributeurs fiscaux ni des employeurs socialement irréprochables. Très sous- payés, non-déclarés à la CNSS, les serveurs vivent principalement de la générosité des clients.

Dominée par le noir, la filière de la restauration et des cafés est très juteuse pour les patrons qui passent leur temps à amasser de l'argent. Au lieu de revendiquer leur part du gâteau du Fonds Covid-19- d'une manière qui qui semble indue- les porte-paroles de ces deux filières seraient mieux inspirés à mettre à contribution la crise sanitaire pour s'inscrire dans une démarche vertueuse pour élever le niveau de leur profession. Énormes et nombreux, les chantiers qui sont au menu vont de la formation à l'hygiène en passant par la qualité et les droits sociaux des employés. Trêve de gloutonnerie ! ●

AWB lance le paiement mobile entreprises

Attijariwafa bank (AWB) vient de déployer une solution d'acquisition permettant à sa clientèle entreprises d'accepter les paiements mobiles dans leurs réseaux de distribution B to B et B to C. Objectif : permettre à des centaines de milliers de wallets actifs au Maroc d'être utilisés dans les points de vente. «Notre solution de paiement mobile vient étoffer notre catalogue de solutions de dématérialisation des encaissements en offrant à notre clientèle d'entreprises une solution intégrée de gestion des paiements mobiles», indique Youssef Rouissi, DGA en charge du Pôle Corporate and Investment Banking. La solution d'AWB qui intervient dans un contexte de crise

sanitaire liée au covid-19 se base sur une technologie sécurisée et sûre qui permet au commerçant de générer un QR code sur sa caisse, son terminal de paiement, son pad ou son smartphone afin que le payeur le scanne pour procéder instantanément au paiement. ●

Les ministres PJD fâchés avec la CNSS

Décidément, les ministres PJD ont un sacré problème avec la sécurité sociale ! Après le ministre d'État chargé des Droits de l'homme Mustapha Ramid qui n'a jamais déclaré à cet organisme sa défunte secrétaire qui a travaillé pendant 22 ans dans son cabinet d'avocat à Casablanca, c'est au tour du ministre du Travail Mohamed Amekraz d'être pris en flagrant délit de défaut de déclaration de ses deux collaborateurs officiant dans son étude d'avocat à Agadir. Devant le scandale retentissant provoqué par l'affaire de son collègue du parti et du gouvernement, le ministre du Travail s'est empressé de les immatriculer à la Caisse. Raté, M. Amekraz a eu un gros retard à l'allumage. La déclaration sur les registres de la Caisse sociale indique la date du … 19 juin 2020. Soit un samedi ! Aïe, aïe ! Le jeune avocat islamiste aurait-il fini par prendre le chemin de la CNSS après que ses deux assistants ont refusé de s'auto-inscrire? !

C'est le comble pour un ministre du Travail dont la CNSS est placée sous la tutelle du département qu'il dirige ! La non-immatriculation à la Caisse de sécurité sociale étant un délit passible de prison, les deux ministres PJD, qui ont montré le vrai visage de l'islamisme au pouvoir, seront-ils les prochains hôtes de la PJ ? ●

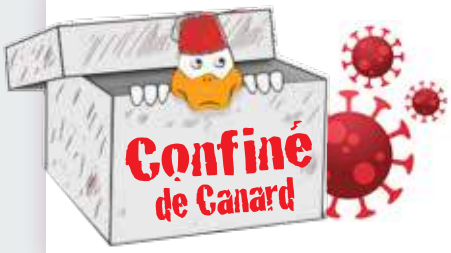

Le Maigret
DU CANARD

Les centres d'appel marocains se jettent sur le télétravail

Les fils d'un nouveau filon...

Via leur association, les patrons marocains des call centers ont exprimé noir sur blanc leur volonté de généraliser le télétravail dont ils se félicitent. Or, derrière cette ambition d'apparence noble se cache une rapacité toujours féroce...

Jamil Manar

« Je vais au travail est en train d'être remplacé par je suis au télétravail ». C'est l'une des conséquences majeures de la pandémie du Covid-19. Cette crise sanitaire mondialisée et sans précédent a obligé de nombreuses entreprises aux quatre coins du monde à recourir dans l'urgence au travail à domicile pour assurer la continuité de leur business. Or, dans plusieurs pays occidentaux, la question du télétravail divise. Si les patrons y voient déjà une opportunité nouvelle dont ils entendent exploiter les ressorts, nombre de spécialistes se montrent prudents en mettant en avant les inconvénients du télétravail, principalement la déshumanisation de l'activité à coups d'outils numériques et autres messageries d'entreprises.

Au Maroc, la CGEM ne s'est pas trop posé la question, s'empressant en plein confinement de pondre dans le dos des syndicats un «cadre juridique au télétravail », révélé par le Canard. Dans le même sillage, le secteur de l'offshoring, via l'association marocaine de la relation client (AMRC), a mis au point,-là aussi sans concertation avec les syndicats et les représentants du personnel- une «déclaration d'intention » pour « la bonne mise en œuvre du télétravail» qu'elle dit vouloir mettre en œuvre si un cadre législatif régissant cette nouvelle façon de travailler tardait à voir le jour.

« Nous croyons que le télétravail apportera une contribution positive dans le pays et à l'ensemble de ses régions : il contribuera à pérenniser la compétitivité du secteur… », lit-on dans le préambule du draft de l'AMRC. Riche idée. En langage décrypté , cela veut dire: maximiser nos profits au détriment du pauvre télétravailleur.

Dans les rangs de ces hommes d'affaires, dont le business est fondé exclusivement sur la réalisation d'un maximum de rentabilité aux dépens de l'épanouissement de leur personnel, le dogme que l'employé doit travailler sous le regard de son chef commence à être battu en brèche. Pour eux, le télétravail est une opportunité à saisir pour avoir des employés plus performants qui travaillent encore plus pour toujours moins. Alléluia ! Un nouveau gisement d'exploitation de la main d'œuvre est né…

Dans cette optique, ce syndicat des patrons propose 12 professions de foi pompeuses dont les plus saillantes sont la non-discrimination, l'équité interne, l'égalité professionnelle, le lien social, le développement professionnel et la sécurité et santé. Autant de titres déclamatoires qui ne se vérifient pas souvent en présentiel où le contexte reste marqué par une exploitation des ressources humaines connus de tous. Quid des nouvelles conditions du travail en dehors des locaux professionnels ? Quels en sont les chantages pour le salarié désireux de travailler depuis chez lui ? Or, l'AMRC fait complètement l'impasse sur cette question pourtant essentielle.

Pour le moment, seul l'employeur est gagnant dans l'affaire sachant que le travail depuis chez soi lui permet de faire des économies substantielles que ce soit sur le coût des locaux, l'eau, l'électricité et éventuellement la machine à café.

Dans son catalogue de bonnes intentions, l'AMRC ne fait en échange aucune mention des bénéfices matériels que le télétravailleur peut tirer d'une activité professionnelle à domicile. Ils doivent s'estimer chanceux s'ils ne leur sucrent pas les primes liées à l'activité présentielle comme celle du transport.

L'association annonce la couleur en s'engageant seulement à observer «le total respect de la législation du travail et des lois en vigueur en matière de couverture sociale et d'assurances ». Dans la tête des combinards du combiné, le Code du travail (et non pas du télétravail qui reste à inventer) est aussi valable comme cadre réglementaire pour le boulot à distance. Autrement dit, les opérateurs de l'offshoring veulent s'inscrire dans le Maroc d'après en tirant profit des avantages du télétravail pour leurs entreprises avec un texte législatif du Maroc d'avant régissant le travail en présentiel! C'est ce qu'on appelle avoir le beurre, l'argent du beurre et le sourire de la téléopératrice !

Tel qu'elle a été rédigée, la déclaration de principe de l'AMRC escamote complètement les attentes des employés et surtout leur condition sociale déjà très difficile qui ne leur permet pas de disposer d'espaces dédiés où il fait bon travailler. Le souci des patrons des centres d'appel se limite juste à ce qu'ils s'assurent que leurs premiers de corvée disposent du matériel nécessaire à l'accomplissement de leur tâche avec « maintenance des équipements et des systèmes d'information ». Quid des aléas pouvant survenir sur le lieu du télétravail ? Un accident ou une panne de courant ou d'internet par exemple ? Comment gérer des incidents pareils ? La question est de savoir si le télétravailleur est protégé dans ce genre de situations ou si l'employeur ne s'empressera pas de lui faire porter le chapeau… L'autre jour un fait inattendu s'est produit: un télétravailleur à Casablanca n'a pas rejoint son poste pour avoir piqué après le déjeuner un petit somme qui s'est prolongé de quelques heures. L'employeur n'a rien voulu savoir et l'a convoqué en le menaçant de sanctions. Bonjour les mises à pied, brimades et retenue sur salaire… Dans une filière caractérisée par un mode de management digne des pratiques esclavagistes du début du 20ème siècle (stress permanent du fait d'objectifs impossibles à atteindre, pauses chronométrées à la seconde près, rémunérations dérisoires…), le télétravailleur doit s'attendre au pire. Une exploitation encore plus forte qu'en présentiel sans droits sociaux inhérents aux jobs virtuels. Vive le progrès ! ●

Le Maigret DU CANARD

L'affaire Lalla Mimouna révèle les conditions de travail désastreuses des ouvrières agricoles

Une tragédie marocaine

Au-delà de la violation manifeste du protocole sanitaire par les patrons de la station de conditionnement de la fraise de Kénitra, ce scandale interroge profondément les conditions de travail désastreuses de la main d'œuvre agricole au Maroc.

Ahmed Zoubaïr

L'affaire de Lalla Mimouna, qui a fait exploser le compteur des contaminations au Covid-19, révélée en début de soirée du vendredi 19 juin, a plongé tout le Maroc dans une grande consternation mâtinée de peur et d'incompréhension. Le choc était d'autant plus rude que le gouvernement s'apprêtait à annoncer la deuxième étape du déconfinement allégé dans un contexte marqué par un reflux des cas de contaminations à l'échelle nationale. Et patatras, l'apparition d'un foyer épidémique faisant état d'un premier bilan de 539 nouveaux cas, appelé à être revu à la hausse, dans une station d'emballage de la fraise tournée vers l'export dans la région de Kénitra, non loin de Moulay Bouselham, a pris subitement les allures d'un événement fâcheux qui gâcha la fête !

Panique

Comment se fait-il qu'autant de cas d'infections, bilan jamais atteint en une seule journée depuis le l'apparition du virus sur le sol national le 2 mars dernier, ont surgi d'un seul coup dans les rangs des travailleuses agricoles ? Qui est responsable de cette flambée épidémique en milieu rural qui a semé la panique dans la région d'El Gharb et même au-delà ?
Passée la séquence de l'émotion, arrive le moment des questions et quelles questions ! Compte tenu de son extrême gravité et de ses implications multiples, cet accident dépasse la simple sphère sanitaire et relève d'un enjeu de sécurité publique. Ce qui doit dorénavant pousser les autorités à sévir pour l'exemple en procédant à la fermeture des unités défaillantes sur le plan sanitaire.
Au-delà de la violation manifeste et du non-respect des règles d'hygiène et du protocole sanitaire par les patrons de cette station de conditionnement de la fraise, le scandale de Lalla Mimouna interroge profondément les conditions de travail désastreuses de la main d'œuvre agricole au Maroc.
Constituée essentiellement de femmes démunies, taillables et corvéables à merci, pressée comme un citron, dépourvue du moindre droit social du fait qu'elle n'est pas déclarée à la CNSS, elle est transportée comme du bétail vers les exploitations dans des charrettes tirées par des bêtes de somme ou de vieux pick-up brinquebalants. Les accidents tragiques ferroviaires ou routiers dont elles sont victimes régulièrement en disent long sur la nature d'un modèle social féodal, de type primitif, la réduisant à un esclavage des temps modernes.
Malgré les manifestations organisées par les intéressées, après chaque drame endeuillant leurs rangs, pour réclamer leurs droits et sensibiliser les autorités à leur calvaire, rien n'a été entrepris pour améliorer leurs conditions matérielles et professionnelles.

Subsistance

Recrutées dans les villages avoisinants des régions à vocation agricole (Tanger, Agadir et El Gharb) par des réseaux de trafic de la main d'œuvre, les travailleurs agricoles n'ont pas de droits. Sauf celui de trimer sans moufter pour un revenu dérisoire très en deçà du salaire minimum agricole garanti (SMAG, une autre incongruité) du petit matin jusqu'à la tombée de la nuit. Une misère pour près de 14 heures de travail par jour qui ne couvre même pas les besoins de subsistance.
La pandémie du Covid-19 n'a cesse de mettre à nu les défaillances qui minent gravement le système productif national.
Après les fabriques de chaussures et agro-alimentaires, les chocolateries et les usines de voitures Renault en milieu urbain où l'apparition du Covid-19 a trahi le non-respect des protocole sanitaires, c'est au tour des pratiques d'un autre âge du patronat agricole d'être révélées au grand jour. Le scandale de Lalla Mimouna a fait voler en éclats la vitrine de l'export agricole national derrière laquelle se cache un monde aux pratiques très peu reluisantes dont les seigneurs fauchent les droits élémentaires à une vie digne de plusieurs milliers de paysannes et de paysans. Dans l'indifférence des pouvoirs publics. Les droits de cette force de travail comptent-ils pour des prunes ? ●

L'UMT dénonce l'injustice salariale

L'UMT-FNS a réagi à l'affaire Lalla Mimouna en publiant un communiqué où elle a exhorté les pouvoirs publics à «mettre fin à la discrimination salariale» qui frappe ouvriers agricoles payés au SMAG (salaire minimum agricole garanti). Dans le Maroc des champs, la rémunération continue paradoxalement à être inférieure de 30% par rapport à celle en vigueur en ville dans les activités industrielles, commerciales et de service. La revendication de l'UMT? Uniformiser le salaire minimum pour toute la classe travailleuse indépendamment du lieu (ville ou campagne) ou la nature (agricole ou autre) de son activité.
Survivance d'un passé qui aurait dû être longtemps révolu, le SMAG pénalise gravement les ouvriers agricoles surtout que l'activité dans les champs est par essence saisonnière. Une double peine en quelque sorte. Il en résulte un salaire de misère qui ne rémunère nullement la pénibilité du labeur dans les exploitations agricoles. Ici, la journée de 8 heures tout comme le week-end est un mythe. Sans parler d'autres pratiques comme le droit de cuissage lorsque la paysanne a le malheur d'être belle…
Ces féodalités agraires maintiennent la force de travail rurale du fait de sa surexploitation pour une bouchée de pain par des patrons rapaces dans un système d'extrême dénuement. ●

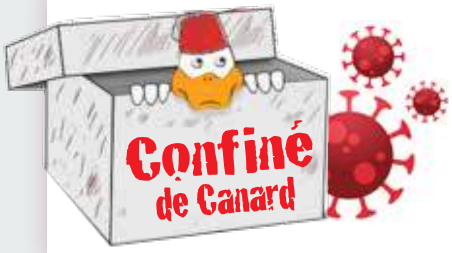

Drôle d'Oiseau

Messieurs Ramid et Amekraz, démissionnez !

Un peu de dignité, bon sang !

Le mieux qu'ils puissent faire au lieu de continuer à se cramponner à leur siège gouvernemental qu'ils ne méritent plus c'est de déposer leur démission. Ils sont discrédités. Carbonisés. Politiquement morts. Et moralement déchus.

Abdellah Chankou

D'habitude, il est réactif, faisant feu de tout bois, réagissant au quart de tour via les réseaux sociaux sur des sujets en relation avec la religion, les mœurs ou la moralité. Autant de thèmes qui permettent à ce dirigeant influent du PJD d'exprimer ses positions radicales en s'érigeant en donneur de leçons. Mais cette fois-ci, silence radio. Mustapha Ramid, la grande gueule islamiste, ce provocateur à souhait, s'est emmuré dans un silence pesant, attendant peut-être, en homme madré, que l'orage passe. Mais la tempête qui le menace, l'affaire qui le touche au cœur, démolissant tout l'argumentaire religieux et moralisateur dont il a excipé des années durant pour arriver au pouvoir lui et ses congénères, n'est pas près de s'estomper. Bien au contraire. Le dossier d'immatriculation à la CNSS de Jamila Bichr, son assistante bosseuse, dévouée et fidèle, décédée le 15 juin dernier des suites d'une maladie chronique après une vingtaine d'années de bons et loyaux services, est un méga-scandale aux enseignements multiples que l'on n'oublie pas facilement. La défunte officiait dans son cabinet d'avocat à Casablanca géré par sa fille depuis qu'il est monté en grade dans la hiérarchie politico-sociale. Ne pas déclarer son employé à la CNSS, un droit inaliénable et une obligation légale, est pire qu'un forfait. Un crime. Celui-ci prend une charge particulièrement lourde pour le ministre d'Etat chargé des Droits de l'homme qu'il est aujourd'hui et celui de la justice qu'il a été il y a quelques années. Comment un haut responsable, figure importante du parti-locomotive du gouvernement, avocat de profession, censé connaître bien la loi, qui occupe une fonction du droit, censé défendre les plus vulnérables, a-t-il pu s'autoriser une telle hérésie? Par quel cheminement intellectuel ou spirituel est-il arrivé à la conviction que sa secrétaire ne méritait pas le droit d'être socialement protégée ? C'est juste ahurissant ! Sauf à être un champion de la duplicité, adepte du « faites ce que je dis, pas ce que je fais », rien a priori ne saurait expliquer ni justifier cette violation d'un droit qui fait partie de la déclaration des Droits de l'homme… Plus graves et condamnables encore sont ses contorsions de l'ombre pour étouffer le scandale qui lui a pété à la barbe et espérer s'en tirer à moindres frais. N'a-t-il pas poussé le père de la défunte à lui concocter une espèce de certificat de moralité et de générosité légalisée à sa gloire, où les deux hommes accusent carrément Jamila Bichr d'avoir refusé d'être inscrite à la CNSS alors que personne ne peut s'opposer à cette obligation, pas même le salarié ? Dans ce document de la honte qui insulte l'intelligence des Marocains, le droit et la mémoire de la défunte, le papa est allé jusqu'à attester que le grand Ramid «a versé à la fin de l'année dernière avant qu'elle ne tombe malade la somme de 230.000 DH sur son compte bancaire» tout en prenant «en charge à hauteur de 67.000 DH les frais de ses soins médicaux ». Il suit de là que ce personnage troublant est capable de tout pour se blanchir d'un délit grave dont il s'est rendu coupable, profitant du fait que feu Bichr n'est plus là pour contester quoi que ce soit. Il est honteux pour un ministre d'Etat en charge des Droits de l'homme de confondre sciemment la générosité- à supposer qu'il ait versé réellement de l'argent à la défunte et pris en charge ses frais de soins médicaux- qui relève d'une affaire privée avec le respect du droit à une protection sociale qui, elle, est une obligation légale qui s'impose à tout employeur. Compte tenu de la gravité de son acte relevant en plus du pénal, l'homme public qu'il est doit au moins des explications aux Marocains. Le mieux qu'il puisse faire au lieu de continuer à se cramponner à son siège gouvernemental c'est de déposer sa démission. Il est discrédité. Carbonisé. Mort politiquement. Et moralement déchus. Sinon, comment un homme de son acabit peut-il faire comme si de rien n'était, continuer à prendre la parole, à ramener sa fraise sur les Droits de l'homme et représenter le Maroc à l'étranger alors que sa moralité a été gravement mise en cause ? Quel visage peut-il encore arborer et quel idéal peut-il encore défendre? Courage monsieur Ramid, démissionnez! Personne ne vous regrettera. Vous ne méritez plus la confiance royale ni celle des électeurs. Dans sa déchéance politique, face à sa conscience si tant il en a une, il ne sera certainement pas seul. Dans le purgatoire qui est désormais son destin immédiat, il aura comme compagnon le ministre du Travail Mohamed Amekraz fâché comme lui avec la Sécurité sociale puisqu'il n'a déclaré les deux employés de son étude d'avocat à Agadir que le 19 juin, lorsque le scandale de son aîné du parti éclata comme une bombe à neutrons ravageuse pour l'image déjà ternie de l'islamisme au pouvoir. Le comble du comble c'est que le ministre du Travail, qui accéda subitement à la célébrité après avoir été inconnu du citoyen lambda, se trouve être aussi le président du conseil d'administration de la CNSS. Incroyable mais vrai ! Quel gag politique ! Petit lot de consolation pour M. Ramid, ses longues années de fausse militance habillée des oripeaux d'une religion à mille lieues de son comportement déshonorant n'ont pas été vaines. Le ministre d'Etat d'affaires a eu d'après ce que l'on voit le temps de former de bons disciples qui comme lui piétinent allégrement les droits de leurs employés et des plus faibles qu'ils prétendent défendre. Là où l'ont voit que le PJD, fort en rhétorique trompeuse, prospérant sur le terreau de l'ignorance et du dénuement, est une pépinière féconde du double jeu et de la tartufferie aggravée par un manque sidérant de compétence et d'expertise dans la gestion des affaires du pays. Un parti dont les ténors n'arrêtent pas d'être punis là où ils ont péché (scandale de mœurs en série et maintenant affaires d'atteinte aux droits sociaux de leur personnel). Les masques du mensonge sont encore une fois tombés. Sacrés marchands de religion et de la vertu illusoire ! ●

Ne pas déclarer son employé à la CNSS, un droit inaliénable et une obligation légale, est pire qu'un forfait. Un crime.

Le Maigret
DU CANARD

Le Covid-19 fait des siennes

La courbe s'envole, le gouvernement s'affole

Le gouvernement islamiste doit faire face à une triple urgence: économique, sociale et sanitaire. Un plan de relance ambitieux est urgent pour aider le pays à soigner ses multiples fractures tout en lui permettant de mieux respirer...

Jamil Manar

A la veille du démarrage, jeudi 25 juin, de la deuxième étape du confinement allégé, le Maroc est aux prises avec un rebond spectaculaire, jamais atteint, des contaminations au Covid-19 : 10.907 cas cumulés contre un nombre de morts toujours bas (216 décès) à la date du mercredi 24 juin à 18h00.

En quelques jours, nous avons eu plusieurs centaines de nouveaux cas qu'en deux mois", fait remarquer un médecin, une pointe d'inquiétude dans la voix. "C'était quelque peu prévisible, renchérit un épidémiologiste. Le pays est en train de subir les contrecoups du ratage du déconfinement".

Alors que le pays a vu le nombre des infections descendre sous la barre des 100 et même de 50 cas, la courbe a brutalement repris son envolée à partir du jeudi 18 juin avec l'apparition d'un énorme cluster, à Lalla Mimouna dans la région de Kénitra, de près de 500 cas parmi les ouvrières agricoles. Depuis, on assiste quotidiennement à une hausse spectaculaire des contaminations.

Le Premier ministre Saadeddine Al Othmani a réuni ce mercredi 24 juin les responsables du ministère de la Santé. Message délivré: comme il est impossible de revenir au confinement, il faut trouver des solutions pour gérer la situation sur le terrain. Panique à bord surtout que de plus en plus de villes commencent à être de nouveau touchées par la pandémie.

Ce rebond, qui inquiète les autorités marocaines, intervient à un moment où plusieurs pays dont l'Allemagne et le Portugal sont confrontés à une deuxième vague du Covid-19. Celle-ci a obligé les autorités de Berlin et de Lisbonne à procéder au re-confinement de la population dans certaines régions.

Ce jeudi 25 juin marque la reprise attendue depuis plusieurs semaines dans de nombreux secteurs de service : restaurants, cafés, hammams, clubs de sport, salons de coiffure et centres d'esthétique. Quasiment à l'arrêt depuis mars dernier, ces commerces mettront du temps à retrouver des couleurs et leur niveau d'affaires d'avant. Le redémarrage est d'autant plus difficile que les gérants de ces commerces sont obligés de se conformer à un protocole sanitaire strict (distanciation sociale, gestes-barrières…). La réanimation de l'économie nationale après plus de trois mois de mise en sommeil s'annonce compliquée. Certains secteurs sont plus touchés que d'autres, notamment celui du tourisme, de l'événementiel et des traiteurs (toujours interdit de reprise). C'est dans ce contexte incertain et difficile que les partenaires sociaux ont repris langue mercredi 24 juin sous la présidence d'un ministre du Travail en délicatesse avec la CNSS. Les syndicats sont entrés dans ce round de négociation avec l'envie d'en découdre avec le patronat. Motif : la demande officielle formulée par la CGEM de reporter l'augmentation de la deuxième tranche du Smig (prévue pour juillet 2020) en excipant des effets négatifs de la pandémie sur le tissu productif national. Les salariés, notamment ceux qui sont rivés en bas de l'échelle, sont beaucoup moins lotis, à cause de la crise sanitaire qui leur a fait perdre qui son travail, qui son pouvoir d'achat, déjà érodé avant l'avènement du Covid-19. L'urgence sociale et économique est là.

Il appartient au gouvernement de trouver des solutions aux attentes des uns et des autres dans le cadre de plan de relance général qui soit fort et ambitieux. Vaste programme…

L'autre sujet de mécontentement et non des moindres concerne le télétravail. Le syndicat UMT n'a pas apprécié que la CGEM ait fait cavalier seul en pondant sans concertation aucune un projet jugé « profitable aux seuls employeurs». On verra si le gouvernement islamiste saura prendre les mesures susceptibles de permettre au pays de mieux respirer… ●

Les écoles privées... du soutien de l'Etat

La décision tant attendue qui met fin à la controverse sur l'éligibilité des écoles privées à l'indemnité covid-19 est enfin tombée. Un arrêté ministériel publié au Bulletin officiel n° 6892 du 18/06/2020, qui s'applique aux niveaux préscolaire, primaire, secondaire et supérieur considère que « les établissements d'enseignement et de formation professionnelle privé ne sont pas réputés être en difficulté financière pendant la période de l'état d'urgence puisqu'ils ont assuré un enseignement en ligne. » Résultat: ils sont inclus dans la liste négative des secteurs exclus de l'indemnité forfaitaire covid-19.

Pour faire pression sur les pouvoirs publics pour décrocher une subvention du Fonds anti-Covid-19, les écoles privées, enrôlées sous la bannière de la Fédération marocaine de l'enseignement et de la formation privés (FMEFP) et celle de l'Alliance de l'enseignement privé au Maroc, ont annoncé une grève nationale, d'avertissement, le mardi 30 juin prochain, soit le jour marquant la fin des cours à distance.

Les deux syndicats du primaire et du secondaire, comptant plus de 2.500 établissements, ont pris cette étonnante décision suite à une réunion organisée il y a une dizaine de jours à Marrakech. Ils dénoncent « le manque de soutien de l'État aux écoles privées qui vivent leur pire crise financière, et craignent des faillites en cascade d'ici la prochaine rentrée. »

Parallèlement à cet appel à l'aide ces établissements continuent à proférer les menaces à l'encontre des parents qui refusent de payer les frais de scolarité mensuels plein pot pendant le confinement général alors que les cours présentiels ont été suspendus au profit d'un enseignement à distance de deux heures par jour maximum… Le président de l'Association marocaine des établissements d'enseignement privé, Taoufiq Laâlej, est allé jusqu'à menacer publiquement de divulguer « la liste noire» des mauvais payeurs, comme s'il s'agissait d'un secret d'État qui va pousser les concernés à s'empresser de passer à la caisse. Tout à sa colère, M. Taoufiq Laâlej a mis en garde les parents d'élèves «indélicats» qui seraient tentés de changer d'école lors de prochaine rentrée scolaire. Il va leur couper la tête ? ●

Faut-il prendre ses distances avec les cours à distance ?

Par Sabrina El Faïz

Le paysage éducatif national a été profondément bouleversé par la déclaration de l'état d'urgence sanitaire. Les cours présentiels ayant été suspendus, le relais a été pris immédiatement par l'enseignement à distance.

Lors du webinaire «Enseignement supérieur au Maroc à l'ère de Covid-19», organisé ce samedi 20 juin par le Laboratoire de recherche d'économie et de gestion de la faculté polydisciplinaire de Khouribga, de nombreuses questions ont été soulevées. «Est-ce que le secteur était prêt pour ce genre de risques? Qu'avons-nous fait pour nous adapter rapidement sans avoir été prévenus ? Allons-nous continuer ainsi ou tout arrêter ? », interroge un des modérateurs du débat, le professeur Rouggani Khalid, responsable du département S.E.G-F.P Khouribga.

En très peu de temps, le visage de la scolarité marocaine a changé. En effet, de nombreux cours en ligne ont été mis en place gratuitement. À titre d'exemple 41 MOOCs de l'école Polytechnique Fédérale de Lausanne ont été mis à disposition pour les écoles d'ingénieurs au Maroc. « La plateforme accueillant ces cours a été réalisée en seulement 10 jour», explique le professeur Ouabbou Abderrahim, chef de division au sein de la direction de l'enseignement supérieur et du développement pédagogique au ministère de l'Enseignement supérieur. Un nouveau monde éducatif vous appelle ? ●

Le Maigret
DU CANARD

Les Chats Confinés (Une fable du Chat Rouge)

Les charocains et le temps qui court...

Chat Rouge est sur l'autoroute et regrette déjà le temps du confinement. En effet, beaucoup de Charocains pensent qu'ils doivent rattraper le temps perdu en appuyant sur le champignon et en pratiquant le célèbre slalom inter-véhicules dont ils sont les dépositaires du brevet mondial. Mais malgré leur vocation de pilotes de courses Turbo Diesel, les Charocains sont toujours largués par le temps qui finit par les battre à plate couture. Les Charocains sont devenus des prédateurs qui guettent et chassent leur plus grand ennemi pour l'éternité, ce temps insaisissable. Mais pourquoi les Charocains sont-ils victimes plus que toutes les autres populations du monde de ce temps qui court décidément trop vite? Peut-être que le temps file plus vite au Maroc que dans les autres pays ? Alors le Chat en conclut qu'en Chine, en Corée, au Japon et en Allemagne le temps est lent.. C'est la raison pour laquelle au Japon et en Allemagne, personne n'arrive en retard, car le temps est facile à rattraper tandis que dans le Royaume de Charoc, le temps court très vite... Pour les sceptiques, il faudra peut-être démontrer, par une étude randomisée en double aveugle contre placébo, diligentée par une organisation mondiale très financée, que la minute charocaine est plus courte que la minute allemande. Les chercheurs scientifiques aideront alors les autres nations et peuples de la terre en leur expliquant enfin pourquoi les Charocains se plaignent en permanence en clamant à qui veut bien les entendre que « le temps leur est passé dessus», expression unique et jusque-là intraduisible qui fait partie du patrimoine national. Si les autres Allemands, Japonais ou même Français disent qu'ils n'ont pas eu le temps, ils n'ont qu'à prendre leurs responsabilités vu que leur temps à eux est lent et bien plus généreux que celui de Charoc.

Temps étriqué

Les Charocains quant à eux, avec un temps aussi peu clément, ont le droit de décliner le plus logiquement du monde toute responsabilité lorsqu'ils sont en retard ou qu'ils n'ont pas fini leur travail. Mais les conséquences directes de ce temps étriqué qui n'existe qu'au Royaume de Charoc sont aussi nombreuses que dramatiques. Par ce temps qui court, il y a des objets qui se rebellent contre les Charocains et en particulier toutes les formes d'objets roulant comme les bus et les trains. Le nombre de fois que les Charocains se font avoir par ces objets mobiles sont incalculables. Dans une expression qui leur est propre et également intraduisible ailleurs dans le monde, les Charocains se plaignent régulièrement que le «train leur soit passé dessus» ou que «le bus a déguerpi ». Mais ces phénomènes sont désormais scientifiquement explicables: le temps étant mathématiquement trop court, les moyens de transport sont donc plus rapides. Et donc, à Charoc, il faut alors courir deux fois plus vite qu'en Allemagne pour rattraper un train qui lui-même tente de rattraper le temps charocain. C'est pour cela que les rares fois où un Coréen dira « j'ai raté le train », c'est bien pour prendre ses responsabilités.

Tout cela est évidemment très logique et a malheureusement d'autres conséquences parfois dramatiques. En effet, à cause de ces mêmes objets roulant très agressifs et incontrôlables, conduits par des pilotes en charge de rattraper ce temps mal réglé et très véloce le pire survient. La voiture leur fait un sale coup, elle les lâche, elle « se renverse sur eux» et parfois même «s'enfuit» pour commettre des actes de violences urbaines meurtrières et incontrôlées. La pause du confinement a-t-elle pour autant changé le rapport des Charocains au temps ? Trois mois de stand- by international auront-ils permis au logiciel temps de Charoc de se régler ? À la vue des coureurs Turbo Diesel de Chablanca, le Chat ne semble pas pencher pour cette hypothèse optimiste et révolutionnaire. Mais peut-être que le Charocain a-t-il toujours confondu vitesse, précipitation et rapidité ? Peut-être que cette confusion est-elle la faille qui entrave son efficacité ? Dans sa course effrénée et meurtrière à vouloir rattraper le temps, le Charocain est pourtant toujours en retard, ses travaux ne se terminent jamais dans les délais.

À vouloir aller plus vite que la musique, il rate ses objectifs, il fait les choses à moitié ou trop mal et doit donc recommencer jusqu'au découragement. Dans sa course folle effrénée à rattraper ce temps qu'il n'a jamais su saisir et qu'il ne s'est jamais approprié, le Charocain continuera à slalomer entre les voitures, sans réfléchir, sur la route absurde de l'ignorance et de l'incompétence. ●

Chat Rouge

Un rapatriement qui ne vole pas très haut...

Nacer Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Une bonne partie des Marocains bloqués à l'étranger qui ont les moyens de s'acheter un billet d'avion sont priés de le faire, une fois la date de la reprise des vols internationaux connues, pour pouvoir entrer au pays. C'est le message adressé en substance depuis le Parlement, lundi 22 juin, aux concernés par le chef de la diplomatie Nasser Bourita. Lequel ministre a expliqué que le gouvernement a décidé de ne rapatrier depuis le 15 mai à la charge de l'État que les ressortissants en situation de précarité financière ou sanitaire. Cette déclaration a douché les espoirs de milliers de Marocains, toujours coincés dans de nombreux pays, qui croyaient pouvoir regagner de sitôt le bercail au frais de l'État marocain. Ils doivent prendre encore leur mal en patience avant de retrouver leurs familles.

L'opération de rapatriement est en train de monter en puissance. Entre le 21 et le 27 juin, une trentaine de vols seront opérés. À ce rythme, il faudrait plusieurs semaines encore pour faire revenir tous les Marocains coincés sous d'autres cieux et dont la situation, pour les personnes à court d'argent notamment, tourne au grand calvaire. Partis pour un court séjour, ils sont devenus migrants malgré eux... ●

Le Maigret
DU CANARD

Tribune Libre

***Par Abdeslam Seddiki* ***

Qu'est-ce qu'on attend de la prochaine loi de finances rectificative ?

Le gouvernement s'est engagé à présenter dans les tout prochains jours une loi de finances rectificative pour 2020. Le retard enregistré à ce niveau est compréhensible à plus d'un titre: il fallait disposer d'un minimum de visibilité sur la conjoncture prochaine tant au niveau national qu'international. Jusqu'à présent, les prévisionnistes ont eu du mal à cerner la situation. Les chiffres annoncés aujourd'hui sont remis en cause le lendemain. Les comptes ne seront définitivement arrêtés que lorsque la tempête se calmera et le coronavirus disparaitra. On n'en est pas encore là malheureusement. Le mieux qu'on puisse espérer est de maitriser le virus et d'apprendre à «cohabiter» avec lui au cours de la deuxième étape qui s'ouvre devant nous.

Au cours de la première étape qui a commencé avec l'apparition du virus, transformé rapidement en pandémie, le souci principal consistait à sauver d'abord les vies humaines en privilégiant la santé sur l'économie. Toutes les mesures prises durant cette phase de confinement étaient justifiées par ce choix stratégique. Force est de reconnaitre que notre pays a traversé cette première épreuve avec succès, nonobstant quelques défaillances et ratages relevés ici et là.

En faisant ce choix, inévitable et inéluctable faut-il le rappeler, on devinait ses conséquences sur le plan économique et social, sachant que tous les pays de par le monde se trouvent globalement dans la même situation. Les derniers chiffres annoncés par Bank Al Maghrib, lors de son dernier Conseil du 16 juin, sont on ne peut plus inquiétants et risqueraient de s'aggraver davantage d'ici la fin de l'année. Ainsi, l'économie marocaine connaitrait pour cette année un repli de 5,2% et un éventuel rebond de 4,2% l'année suivante dans l'hypothèse d'une générosité du ciel. Ce qui signifie qu'à la fin de 2021, on n'aura pas encore retrouvé le niveau de la richesse de 2019. Par ailleurs, l'ensemble des indicateurs macro-économiques, à l'exception du taux d'inflation qui resterait à un niveau inférieur à 1%, connaitraient une dégringolade sans précédent : les exportations accuseraient une baisse de 15,8% globalement, qui concernerait la quasi-totalité des secteurs ; les importations chuteraient de 10,7%, en lien essentiellement avec l'allégement de la facture énergétique et le repli des acquisitions de biens d'équipement ; les recettes de voyage enregistreraient un fort recul qui atteindrait 60% et les transferts des MRE régresseraient de 25% ; les IDE devraient chuter de plus de 50% pour revenir à l'équivalent de 1,5% du PIB ; le déficit budgétaire, hors privatisation, devrait s'aggraver de 4,1% du PIB en 2019 à 7,6% en 2020 suite à une diminution des recettes fiscales et à une augmentation conséquente des dépenses ; l'endettement du Trésor devrait augmenter, passant de 65,0% du PIB en 2019 à 75,3% en 2020.

Sur le plan social, et en attendant la publication des résultats de l'enquête trimestrielle du HCP sur l'emploi, tout indique que le taux de chômage connaitrait une aggravation au cours de cette année, avec l'arrivée sur le marché du travail de près de 300 000 nouveaux entrants.

Réparer et reconstruire

D'ores et déjà, une enquête ponctuelle réalisée par le HCP du 1er au 3 avril pour appréhender les retombées de la pandémie sur l'emploi indique une destruction de près de 726 000 postes, soit 20 % de la main d'œuvre occupée dans les entreprises organisées. C'est dans cette conjoncture de forte récession qu'intervient la prochaine loi de finances rectificative. Le gouvernement va-t-il faire preuve de la même audace que durant la phase précédente ou va-t-il se contenter du « service minimum» en se contentant de la « rectification » en attendant Godot ? Nous pensons, en toute objectivité, que la gravité de la situation doit nous inciter à écarter des solutions à minima. Il ne s'agit pas de procéder à un simple ajustement des dépenses à travers un transfert de lignes budgétaires ou le recours à une austérité débridée pour s'adapter au niveau des recettes courantes. Le pays appelle beaucoup plus que ça : réparer et reconstruire, guérir le mal et relancer l'économie en tirant les leçons, toutes les leçons, de nos erreurs passées, de nos multiples fragilités et de nos dysfonctionnements systémiques. Vu l'originalité de la crise que nous traversons, les mesures à prendre doivent agir à la fois sur l'offre et sur la demande.

Le pays a besoin d'un changement de cap qui commencerait d'abord par un changement de méthode. Ainsi, le Chef du Gouvernement, qui a reçu dernièrement, à sa demande, plus d'une vingtaine de mémorandums émanant de partis politiques et d'organisations syndicales, doit faire preuve d'ouverture d'esprit en intégrant un certain nombre de propositions concrètes dans la LFR. En outre, c'est le moment d'être à l'écoute des partenaires sociaux, pour trouver des compromis positifs et donner du sens au dialogue social afin de créer les conditions propices à une paix sociale durable. C'est aussi le moment de lancer les grandes réformes et de donner un coup d'accélérateur à celles qui sont en cours. La réforme fiscale est plus que jamais à l'ordre du jour. Le gouvernement est là pour proposer, initier, stimuler et maintenir le pays en situation de mobilisation permanente. L'avenir, c'est maintenant qu'il faut le préparer, fût-ce dans la douleur ! ●

**** Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.***

Clôture avec succès du 1er Hackathon en ligne de AWB

Le Hackathon en ligne organisé par le groupe Attijariwafa bank (AWB) a connu un réel succès auprès des étudiants participants. Lancé le vendredi 12 juin 2020, ce concours en ligne a permis aux jeunes étudiants de favoriser la créativité et l'innovation autour de la thématique « La Digitalisation des Processus ».

À l'issue Hackathon, les étudiants ont présenté leurs livrables devant un jury composé d'experts du groupe AWB et de professeurs académiques.

Cinq projets ont été primés :

*Le premier prix : Projet Payeez : Équipe Mixte (HEM, ENSIAS & AIAC). Constitue une solution destinée à sécuriser davantage les transactions bancaires en ligne, et gagner du temps lors du paiement en ligne.

*Le deuxième prix (deux prix ex aequo) : Projet Smart Chain: Équipe Mixte (HEM, ENSIAS & AIAC) et Projet Hello world, Attijari is here for you : Équipe Mixte (Mundiapolis, ENSIAS). Le projet Smart Chain a pour objectif de fluidifier le processus de livraison et de règlement des titres à travers l'intégration de la technologie blockChain pour optimiser le temps via la mise en place d'une application. Le projet « Hello World, Attijari is here for you » représente une extension de l'application Attijari mobile qui consiste à inclure 2 ChatBot afin d'établir une connexion continue avec les clients en répondant à leurs questions.

*Le 3e prix : Projet ITechFlex : Équipe Mixte (Mundiapolis, HEM, ENSIAS & AIAC). Repose sur la création d'une plateforme qui met à la disposition des collaborateurs d'AWB l'ensemble des outils nécessaires pour le télétravail tout en préservant la dimension humaine.

*Le Prix Coup de Cœur : Projet Pocket ATM : Équipe Mixte (Mundiapolis, HEM, EMSI & AIAC). Porte une application destinée à faciliter et à sécuriser le retrait depuis les GAB et le paiement via la technologie NFC. Cette initiative prévoit également la mise à jour des GAB avec l'installation d'un capteur d'empreinte digitale (Touch ID) et un autre pour le QR code et une caméra pour le Face ID. ●

Bec et ONGLES

Cuisine finement confinée

4 recettes de salades fraîcheur

Les restaurants ouvrent à nouveau leurs portes et chez Le Canard nous sommes assez Libérés et risquons fort de foncer sur le premier restaurant trouvé, craquant au passage, ce nouveau jeans acheté après avoir roupillé trois mois. Alors on a décidé de prévoir ce kilo en trop qui pointera sans doute son nez vers vendredi ou samedi en vous proposant des recettes légères et fraîches.

Sabrina El Faiz

Salade au maquereau rôti

Pour 4 personnes
2 citrons
2 gros maquereaux
4 œufs
250 g de haricots plats
250 g de haricots verts
1 poivron rouge
1 poivron jaune
6 tomates
1 oignon rouge
1 laitue
2 artichauts
250 g de fèves pelées, crues
4 cuillères à soupe d'olives (vertes ou noires selon les goûts)
6 cuillères à soupe de vinaigre balsamique
9 cuillères à soupe d'huile d'olive
1 bouquet de basilic

Préparation :

Commencez par préchauffer le four à 180 degrés.

Découpez ensuite le citron en tranches que vous déposerez dans un plat à four avec les poissons. Ajoutez un filet d'huile et enfournez 10 minutes. Sortez le plat, laissez tiédir et récupérer la chair sans rien émietter.

Faites cuire les œufs dans une eau bouillante pendant 8 minutes.

Pendant ce temps, faites cuire les haricots dans une casserole d'eau bouillante pendant 3 minutes, avant de les passer sous l'eau froide. Découpez en lamelles les tomates, poivrons, oignons et salade.

Pressez le citron, puis coupez la queue des artichauts, retirez le foin, coupez en fines tranches et arrosez de jus de citron.

Déposez tous les ingrédients dans un grand saladier, arrosez de vinaigre, huile, sel, poivre et basilic.

Salade de sarrasin, sans gluten, sans lactose

Pour 4 personnes
200 g de sarrasin
4 dl d'eau bouillante
1 courgette jaune coupée en bâtons
4 cs de jus de citron
4 cs d'huile d'olive
1 bouquet de basilic ciselé
1 cc de sel
Du poivre
150 g de tomates cerises coupées en quatre
1 bouquet de petits radis coupés en quartiers

Préparation :

Faites tout d'abord cuire le sarrasin dans une eau bouillante pendant environ 3 minutes. Retirez la casserole du feu, couvrez et laissez gonfler une quinzaine de minutes.

Dans une poêle, faites chauffer l'huile, déposez la courgette.

Dans un saladier mélangez le jus de citron, l'huile et le basilic. Ajoutez à la sauce les tomates cerises, les radis, les courgettes et le sarrasin.

Mélangez c'est prêt !

Salade de quinoa, betterave et fêta

Pour 4 personnes
1 bol de quinoa
2 betteraves rouges cuites
1 tranche de fêta
1 bouquet de roquette
1 cc de coriandre
2 cs d'huile
2 cs de vinaigre
Du sel

Préparation :
Faites cuire le quinoa dans deux fois son volume d'eau, jusqu'à ce qu'il gonfle. Salez légèrement.

Découpez et écrasez en compote la betterave, selon vos goûts, et ajoutez-y la fêta, la coriandre, la roquette découpée et le quinoa.

Laissez refroidir et ne sortez le plat qu'au moment de manger.

Salade de mangue et crevettes

Pour 4 personnes
1 mangue
1 avocat
12 grosses crevettes cuites
2 cas jus de citron
1 cas pignons de pin
1 cas huile d'olive
Sel
Poivre

Préparation :

Découpez la mangue et l'avocat en dés ou fines tranches, selon les goûts.
Arrosez immédiatement d'une cuillère à soupe de jus de citron afin que ça ne noircisse pas.
Le reste du jus de citron vous le mettrez dans un bol où vous mélangerez sel, poivre et huile en fouettant.
Répartissez les ingrédients sur une grande assiette, ajoutez les grosses crevettes cuites ainsi que les pignons de pin. Assaisonnez et servez.

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Mustapha Ramid; ministre d'Etat chargé des Droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement

J'adore tout ce qui est noir...

Engoncé dans une djellaba de couleur noire, la mine terne, le ministre d'Etat chargé des Droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement a donné au Canard rendez-vous dans un café obscur, situé en bas de l'immeuble où se trouve son étude d'avocat à Casablanca.

Mais qu'est-ce que vous êtes en train de faire ?
Je rédige une pétition nationale contre les abus des assistantes qui exigent de travailler au noir pour des salaires de misère et qui après leur mort mettent leurs patrons dociles dans l'embarras total... Il faut que cette injustice cesse et vite.

Est-ce votre nouveau combat en tant que ministre des Droits de l'homme ?
Absolument. Je ferai tout pour défendre les droits de l'homme politique, islamiste de préférence, persécuté par des secrétaires aux intentions douteuses. Y en a assez de ces salariés misérables non immatriculés à la CNSS à l'insu de leur plein gré et qui sont porteurs d'insécurité politique pour les professionnels de la duplicité et de la dissimulation de bonne foi dont je suis le nouveau symbole. Pour lutter contre ces délateurs dangereux, je pense déposer un projet de loi...

Un projet de loi ! Connaissez-vous la loi M. Ramid ?
Oui, je connais la loi de l'aumône à la petite semaine et du caritatif politique intéressé, accompli dans l'underground au profit des miséreux sans voix. Ceux-là, puisse Dieu les récompenser de leur naïveté, nous rapportent des voix précieuses à chaque rendez-vous électoral...

Ces électeurs sont plus rentables que les salariés déclarés à la CNSS?
Arrêtez de me raser avec la CNSS qui après tout n'est pas un pilier de l'islam et donc pas une obligation religieuse. Aux esprits tordus qui se demandent comment un ministre d'Etat chargé des Droits de l'homme et ex-ministre de la Justice qui a osé violer les droits de son assistante peut-il défendre les droits des Marocains, je leurs réponds ceci : je ne défends que ma chapelle et mes titres ministériels n'ont jamais été une garantie de probité.

On a découvert aussi que votre collègue du parti et du gouvernement, en charge du travail, Mohamed Amkraz, fait travailler au noir des gens dans son cabinet d'avocat à Agadir...
Que mon frère et ami Amkraz soit dans la même barque que moi me console. J'invite les autres frères du PJD à se montrer solidaires de ma cause désespérée en s'auto-démasquant... C'est la série noire qui continue pour nous. Mais sachez que nous sommes unis dans le noir, la couleur préférée du PJD.

Pourquoi les islamistes aiment-ils à ce point le noir ?
Car le noir est le code couleur de l'obscurantisme et du complot, de la tristesse et du désespoir, de la misère et de l'ombre, de l'inconnu et du mensonge, du pessimisme et de la misère. Tout ce que les islamistes incarnent parfaitement et défendent derrière le leurre de la lanterne, érigé en symbole de notre boutique partisane, est le produit de la noirceur...
D'ailleurs, au PJD, on adore faire nos petites courses au marché noir.

Peut-on dire que votre arrivée au pouvoir marque une période noire pour le Maroc et les Marocains ?
Sans aucun doute. (Il interpelle sèchement le serveur). Un café bien noir s'il vous plaît ! ●

Propos recueillis par
Saliha Toumi

Le MIGRATEUR

L'Angleterre renoue avec les attaques au couteau

Une attaque au couteau a fait trois morts et trois blessés graves samedi soir à Reading, en Angleterre. © REUTERS.

Interrompues un certain temps pour cause de la pandémie du Covid-19, les agressions à l'arme blanche qu'elle soient de nature terroriste ou de droit commun semblent faire leur grand come-back en Angleterre.

Dans la ville de Reading, à l'ouest de Londres, trois personnes ont été tuées lors d'une attaque à l'arme blanche samedi soir dans un parc. Après avoir en parti écarté cette hypothèse dans un premier temps, la police locale qualifie désormais de « terroriste » l'attaque qui a aussi fait trois blessés graves.

Un homme de 25 ans originaire de la ville (d'origine libyenne selon des médias britanniques) a été arrêté sur les lieux pour meurtre et placé en garde à vue. La police et les secours sont intervenus après avoir reçu des appels leur signalant que plusieurs personnes avaient été poignardées à Forbury Gardens vers 19 h 00, dans le centre de cette ville de 200.000 habitants.

« Le parc était plein, beaucoup de gens étaient assis pour boire un verre avec des amis quand une personne est arrivée, a soudainement crié des mots inintelligibles et est allée vers un groupe d'une dizaine de personnes, essayant de les attaquer au couteau», a raconté à l'agence britannique PA Lawrence Wort, témoin de la scène. ●

Le livre qui dynamite Donald Trump

À moins de 4 mois de l'élection présidentielle du 3 novembre 2020, Donald Trump, le président sortant et candidat à sa propre succession face au démocrate Joe Biden, collectionne les déconvenues. Après sa mauvaise gestion de la pandémie du coronavirus qui a fait des Etats-Unis le pays « number one » en termes de nombre de contaminées et de morts, et sa réponde maladroite à au Mouvement antiracisme « Black Lives Matter » qui balayé le pays de l'Oncle Sam comme un méga cyclone, voilà qu'un juge fédéral rejette la tentative de l'administration Trump de bloquer la publication prochaine d'un livre de l'ancien conseiller à la sécurité nationale John Bolton où ce dernier égrène tous les défauts et frasques de son ex-patron dont sa demande au président chinois Xi Jinping de faciliter sa réélection! Ces vertes et des pas mûres se résument en une seule phrase : « il n'est pas qualifié pour être président ». Ce nouveau camouflet est perceptible sur le visage de Trump lors de son méga show de retour en campagne, samedi à Tulsa (Oklahoma), bien que ce dernier essaye bon an mal an de le minimiser en le mettant sur le compte d'une réaction vindicative de la part d'un homme blessé d'avoir été viré par son boss. Mais le fait que seulement 6 200 personnes étaient présentes dans une salle de 19 000 places, selon le décompte des pompiers de Tulsa, était également pour quelque chose dans les grimaces et les moues de contrariété que le candidat républicain cachait à peine.

Le juge de la Cour de district des États-Unis Royce Lamberth a en effet écrit dans une décision de 10 pages rendue samedi matin (le même jour que le meeting de Tulsa) que les arguments du ministère de la Justice n'étaient pas suffisants pour empêcher la publication du livre. Pour argumenter son rejet de la requête de Trump, le magistrat a

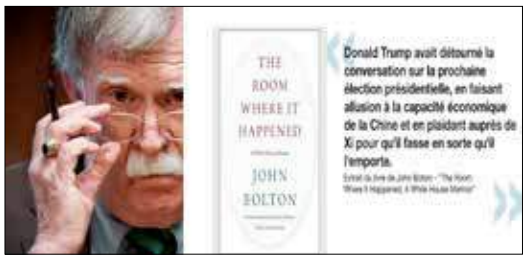

John Bolton.

mentionné le fait que le livre, dont la sortie est prévue mardi, avait déjà été largement diffusé, et pourrait facilement être diffusé davantage sur Internet, même si le tribunal a dit qu'il ne pouvait pas l'être.

« Pour des raisons qui n'ont guère besoin d'être précisées, la Cour n'ordonnera pas la saisie et la destruction d'un mémoire politique à l'échelle nationale », a écrit M. Lamberth dans sa décision. « Il me semble, comme nous disions au Texas, que le cheval est sorti de la grange. » ironise-t-il.

Comme à son habitude, Trump dont la cote de popularité a chuté de 10 points depuis mai selon un sondage Gallup a réagi au quart de tour en tweetant que Bolton aura un « très gros prix à payer » et a qualifié son ancien conseiller d'« homme méprisable» qui a enfreint la loi [divulgation de secrets confidentiels).

« Je pense que le juge a été très intelligent et très indigné par ce que Bolton a fait. Je pense que c'était une excellente décision. De toute évidence, le livre était déjà sorti et avait fait l'objet de fuites et tout le reste, mais il a divulgué des informations confidentielles, donc il a un gros problème », a-t-il ajouté. Le livre intitulé « The Room Where it Happened » (La pièce où cela s'est passé), devant sortir ce mardi 23 juin, promet déjà d'être un best-seller. Selon l'éditeur, plus de 200 000 copies ont déjà été envoyées à des librairies à travers le pays. ●

Un conflit armé est-il possible entre et l'Éthiopie et l'Égypte ?

Bruit de bottes ou simple bisbille ? Si l'on prend au sérieux les menaces à peine voilées du Caire et les déclarations bellicistes de Addis-Abeba qui aurait déployé des missiles sol-air autour du barrage centre de la discorde, on craint fort que les deux pays n'entrent en conflit militaire. En tout cas le ton montre entre les deux pays africains et la menace de l'ex et défunt président islamiste Mohamed Morsi d'envoyer l'aviation égyptienne bombarder le chantier du barrage en 2013 sont encore dans les esprits… Ainsi après plusieurs réunions infructueuses entre experts égyptiens et leur homologues éthiopiens sur l'épineuse question du grand barrage La Renaissance que Addis-Abeba a construit sur le Nil Bleu, près de la frontière avec le Soudan, et dont Le Caire voit une menace sur sa ressource hydrique, l'Égypte du général al-Sissi demande l'intervention de l'ONU dans les pourparlers sur ce grand ouvrage hydraulique dont les travaux ont démarré le 28 mai 2013- en pleine crise politique post Morsi (destitué en 2013)- et qui devrait durer jusqu'en 2022. Le Caire a appelé vendredi dernier le Conseil de sécurité des Nations Unies à intervenir pour relancer les discussions sur ce barrage hydroélectrique de 4 milliards de dollars. Ces pourparlers ont été interrompus une fois de plus cette semaine, cette fois-ci seulement une quinzaine de jours avant

: Une rencontre entre le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi et le premier ministre éthiopien Abiy Ahmed.

sa mise en service prévue. « La République arabe d'Égypte a pris cette décision à la lumière de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations sur le barrage La Renaissance, en raison des positions éthiopiennes qui ne sont pas positives », a déclaré le ministère des affaires étrangères égyptien vendredi. Le dernier cycle de négociations, qui avait débuté le 9 juin par vidéoconférence, faisait suite à un précédent cycle de négociations à Washington, qui s'était terminé sans accord en février. L'Égypte, qui dépend presque entièrement du Nil pour son approvisionnement en eau douce, le considère comme une menace potentiellement existentielle. Elle souhaite obtenir un accord juridiquement contraignant qui garantirait des débits minimums et un mécanisme de règlement des différends avant que le barrage ne commence à fonctionner. Le barrage est la pièce maîtresse de la candidature de l'Éthiopie pour devenir le plus grand exportateur d'électricité d'Afrique et peut-être une diversion inespérée pour le régime de al-Sissi qui cherche tous les moyens possibles pour distraire les Égyptiens des vrais problèmes socio-économiques du pays des Pharaons. Par ailleurs la Ligue arabe qui s'est réunie au niveau des ministres des affaires étrangères, le 23 juin dernier, par visioconférence, a appelé à l'Éthiopie à ne procéder au remplissage du réservoir du barrage La Renaissance (Ennahda) qu'après un accord avec l'Égypte et le Soudan. ●

le Canard Libéré
Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION
Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF
Abdellah Chankou

RÉDACTION
Sabrina El Faiz
Jamil Manar,
Saliha Toumi,
Rachid Wahbi,
Ahmed Zoubaïr

CARICATURES
Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL
Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER
Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE
Yahia Kamal

LOGISTIQUE
Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ
Essaadia HAKANI

Impression
Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION
Sapress

DOSSIER PRESSE
Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL
2007 / 0025

ISSN 2028-0416

dessin paru dans

yahoo.fr

Can'Art et CULTURE

Feuilleté de Canard

Parution du volume 6 de la série « Écrivains marocains du monde »

Après les volumes 1 et 2 consacré aux écrivains marocain établis au Canada, le volume 3 à ceux vivant aux Etats-Unis, le volume 4 à ceux d'Égypte, Israël, Jordanie, le 5 Israël, Philippines, Brésil, Afrique, océan Indien, le duo Najib Redouane et Yvette Benayoun-Szmidt viennent de sortir le volume 6. Ce dernier de la série, paru le 17 juin 2020 aux éditions L'Harmattan, traite des écrivains d'Allemagne, Angleterre, Norvège, Suède et Suisse. Sur 312 pages les deux auteurs s'intéressent à 18 plumes de la diaspora que sont: Allemagne : Noureddine Belhouari, Fatima Bouânani, Majda El Baroudi, Mohamed Gannouf, Mohamed Massad, Mohamed Mhaïmeh, Saïd Oujeddi et Abdellatif Youssafi, Angleterre : Abdelilah Grain et Imane Robelin, Norvège: Zakia Khairhoum, Suède : Rachid El Mounacifi et Ahmed Rami, Suisse : Bouthaïna Azami-Tawil, Lamia Dormer, Kacem El Ghazzali, Hachim Ibram et Jacques Levy.
Femmes et hommes, toutes générations confondues, ils écrivent en arabe, en français, en allemand, en anglais, en suédois et même en norvégien réalisant une variété d'écrits dans différents genres: poésie, récits, romans et nouvelles. Leur production apparaît comme une manifestation exemplaire et singulière sans cesse renouvelée : elle vise à mettre en lumière les enjeux intertextuels qui se tissent entre la littérature

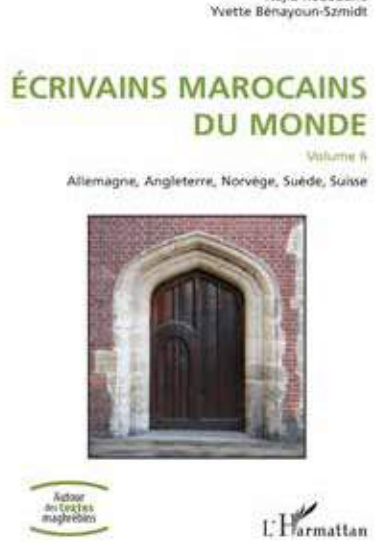

et l'histoire de l'immigration ; elle vivifie le dialogue entre cultures et civilisations dans ces différents pays en Europe en vue de concilier les réalités, souder les continents et enrichir la condition humaine en pratiquant à la fois le partage, la connaissance, la reconnaissance et la fraternité universelle
Essayiste, professeur, poète et romancier, Najib Redouane est auteur de plusieurs ouvrages critiques et nombreux articles dans le domaine des littératures francophones du Maghreb, des Antilles, de l'Afrique ainsi que des écrivains francophones en exil.
Canadien et Américain d'origine marocaine, il vit depuis 1999 aux États-Unis où il enseigne les littératures de la francophonie du Sud. Il a déjà publié plusieurs romans : À l'ombre de l'eucalyptus, L'Année de tous les apprentissages et Le legs du père (L'Harmattan), L'Envers du Destin (Vérone Éditions/ L'Harmattan), California Dream (Éditions Libertés Numériques) et D'un été à un été (L'Harmattan). Il a aussi à son actif plusieurs recueils de poésie qui s'inscrivent dans la réalisation d'un récit poétique : Fragment d'une vie en vers.
Yvette Bénayoun-Szmidt est professeure titulaire à l'université York-Glendon. Elle est l'auteure et coauteure de plusieurs ouvrages critiques et articles portant, entre autres, sur l'écriture au féminin dans la littérature francophone du Maghreb. Dans ses recherches actuelles, elle se penche sur les écrivains maghrébins migrants (ou en exil) au Canada. ●

Oscars et Baftas 2021 reportées de deux mois

La 93ème cérémonie des Oscars 2021 a été repoussée de 2 mois à cause de l'épidémie du coronavirus. La dernière grande manifestation de célébrités du grand écran devait avoir lieu le 28 février de l'année prochaine, mais elle a été reportée au 25 avril. Les organisateurs ont également convenu de prolonger sa période d'éligibilité au-delà du 31 décembre 2020, jusqu'à la fin du mois de février. La pandémie a déjà provoqué l'arrêt des travaux sur un certain nombre de films qui devaient sortir d'ici la fin de l'année. « C'est un coup de pouce bien nécessaire pour les films dont la post-production a été bloquée » a déclaré un membre de l'Académie des Oscars. Celle-ci pour à assurer une plus grande inclusion dans ses futures cérémonies de remise de prix en termes d'égalité des chances, a annoncé une série de modifications.

Un : Les films n'auront pas besoin d'être projetés au cinéma. Auparavant, les Oscars exigeaient que tous les films qui espérait remporter un trophée devaient être projeté dans un cinéma commercial du comté de Los Angeles pendant au moins sept jours consécutifs pour une qualification valable, période pendant laquelle les projections doivent avoir lieu au moins trois fois par jour, selon le site Web de l'Académie. Deux : Personne n'a plus besoin de comprendre la différence entre le mixage et l'édition sonore. Les catégories Sound Mixing et Sound Editing seront regroupées en une seule, qui reconnaîtra « la meilleure réalisation sonore qui met l'accent sur les efforts de l'équipe ». Trois : La catégorie Long métrage international se transforme elle aussi : les membres de l'Académie pourront désormais voter lors d'un tour préliminaire. Les parties intéressées devront participer et respecter une «exigence de visionnement minimale».
Côté Baftas ? La cérémonie qui devait avoir lieu le 14 février 2021 été repoussée au dimanche 11 avril de la même année (Voir notre page culture, Canard N°610). Cet ajournement est la conséquence du changement de date des Oscars - les Baftas ont traditionnellement lieu deux semaines avant la cérémonie des Oscars.
Comme les Oscars, les Baftas ont également changé leurs critères d'éligibilité.
Les films dont la date de sortie officielle est tombée pendant la période confinement sanitaire seront désormais toujours éligibles s'ils choisissent de faire leurs débuts sur des services de vidéo à la demande.
« Nous avons reculé de deux mois pour donner à tous les films la meilleure chance possible de sortir et d'être pris en compte correctement » a déclaré Marc Samuelson le président du comité du film de l'Académie britannique. ●

Le MCJS annonce un « programme exceptionnel » de soutien à la culture

Le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (MCJS), Othman El Ferdaous a annoncé sur son compte twitter, dimanche 14 juin, le lancement d'« un programme exceptionnel de soutien », en faveur des acteurs culturels des mondes de l'art et du livre. Objectif : atténuer l'impact socio-économique de l'état d'urgence sanitaire.

Un appel à projets artistiques a été lancé, à partir du 17 juin, pour une enveloppe globale de 39 MDH dans les domaines suivants :
-Théâtre et tournées nationales pour une enveloppe prévisionnelle de 20 MDH (jusqu'à 200 000 DH par projet);
-Musique, chanson, arts de la scène et arts chorégraphiques pour une enveloppe prévisionnelle de 12 MDH (jusqu'à 250 000 DH par projet) ;
-Expositions d'arts plastiques et/ou visuels portées par les galeries pour une enveloppe prévisionnelle de 2 MDH (jusqu'à 250 000 DH par projet) ;
-Acquisition d'œuvres d'arts plastiques ou visuels auprès des artistes pour une enveloppe prévisionnelle de 3 MDH (de 5 000 DH à 30 000 DH par œuvre) afin d'enrichir les collections du ministère et d'encourager les jeunes talents ;
-Participation à l'initiative d'acquisition d'œuvres d'arts plastiques et visuels de la Fondation Nationale des Musées à hauteur de 2 MDH, ce qui porte l'initiative à 8 MDH.
Plus de détails sur le site : https://www.minculture.gov.ma/fr/?p=13358 ●

Des cours en ligne au Cervantes-Rabat en juillet et août

Pour permettre aux étudiants de continuer à apprendre et à pratiquer l'Espagnol durant la période de confinement, l'Institut Cervantès de Rabat organise des cours généraux en ligne en vidéoconférence, en juillet et août 2020, sous le signe « cet été connectez-vous! ». Cette initiative se déclinera en deux phases: la première phase aura lieu du 29 juin au 10 juillet (30 heures) et du 29 juin au 24 juillet (60 heures), ainsi que durant la période du 3 au 14 août (30 heures) et du 3 au 28 août (60 heures). Les cours en ligne de (30 heures) et de (60 heures), dont les prix varient entre 1.350 DH et 2.400 DH, avec une réduction de 20% pour les étudiants du Cervantes, se dérouleront à travers ZOOM, Microsoft Teams, Whatsapp et Skype, pour les niveaux A1/A2.1/A2.2/B1.1/B1.2/B2.1/B2.2/B2.3. La deuxième phase des cours généraux en ligne: (Ave global+10 heures de vidéoconférence+5 heures de tutorat) (950 DH, avec une réduction de 20% pour les étudiants du Cervantès), se déroulera du 29 juin au 24 juillet et du 3 au 28 août (45 heures), pour les niveaux A1/A2.1/A2.2/ B1.1/B1.2/ B2.1/B2.2/B2.3/C1.1/C1.2/C1.3.
Plus de détails consulter le site : (www.rabat.cervantes.es). ●

Et Batati ET BATATA

Bizarre

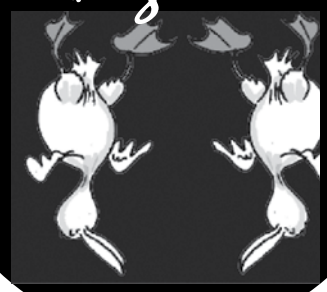

Accident de haut vol

Que risque un Alphajet qui vole à plus de 1 500 mètres d'altitude ? De Croiser un missile sol-air ? Peut-être. Mais ce n'est pas ce qui est arrivé à un de ces avions militaires d'entraînement. C'est un appel très spécial que la tour de contrôle de l'aéroport de La Rochelle a reçu jeudi 18 juin dernier. Pas celui du général de Gaulle mais du pilote d'un Alphajet de l'Armée de l'air française en difficulté car la vitre de son cockpit avant venait d'exploser en vol en raison d'un choc avec un oiseau. « La collision est survenue à basse altitude, entre 500 et 1.000 pieds (1.500 et 3.000 mètres) » indique le commandant la base aérienne 120, le colonel Noël Farnault au journal régional Sud Ouest. Le pilote de la base aérienne 120 de Cazaux en Gironde qui a dû atterrir d'urgence et interrompre immédiatement son entraînement n'a pas été blessé mais a eu très chaud. ●

Autriche : un pet qui vaut 500 €

Un Autrichien a écopé d'une amende de 500 € pour un motif pour le moins insolite : avoir gazé délibérément une patrouille de la police locale.
Sur Twitter la police explique que la contravention a eu lieu à la suite d'un contrôle d'identité effectué dans le centre de Vienne le 5 juin dernier.
« Naturellement, personne n'est mis en cause s'il lui en 'échappe un' par accident (...) », a écrit la police qui indique néanmoins que dans ce cas précis, après avoir eu un comportement « provoquant et peu coopératif », le Viennois se serait « levé légèrement du banc, a regardé les agents et a manifestement de façon tout à fait délibérée émis une flatulence massive à proximité immédiate de ceux-ci ».
La police de la capitale autrichienne rappelle que la sanction peut être contestée par la voie légale. Par un pet ? ●

6 000 km à pied pour sensibiliser à sa maladie

Le pari fou d'une femme fibromyalgique : parcourir plus de 6 000 km à pied entre la Manche et Marseille en longeant la façade Atlantique. Et en faisant le grand tour par l'Espagne et le Portugal. Derrière ce périple, un objectif bien défini : faire connaître le plus largement possible la maladie dont souffre Violette : la fibromyalgie, diagnostiquée dans son cas en 2010. Et collecter des dons pour la recherche grâce une cagnotte ouverte sur internet. Originaire de Bricqueville-sur-Mer (Manche), la jeune femme de 35 ans devait arriver à l'origine le 4 avril dans la cité phocéenne, après un an de marche, avec sa poussette Huguette, un chariot à trois roues lui permettant de porter ses affaires. Malheureusement, la belle avancée de la Manchoise (entre 25 et 35 km par jour quand même !) a dû être stoppée à la mi-mars à cause du coronavirus et des mesures de confinement.
Résultat : Violette partie du Mont Saint-Michel en avril 2019 devait arriver à Marseille le 20 juin entre 16 heures et 18 heures. Bravo ! ●

Rigolard

***C'est une vieille dame** dans le train qui répète sans cesse :
– Où est ma boulette ? Où est ma boulette ? …
Un voyageur aimable s'approche de la dame et lui dit :
– Je vais vous aider à retrouver votre boulette, comment est-elle ?
La vieille dame lui répond :
– Elle est verte ma boulette.
Le voyageur fait ses recherches sans succès, puis retourne auprès d'elle :
– Toutes mes excuses mais je n'arrive pas à retrouver votre boulette.
La vieille dame se fourre un doigt dans le nez et lui répond :
– C'est pas grave… Je vais en faire une autre.

***Un canard entre dans** une pharmacie :
– Bonjour monsieur le pharmacien !
– Bonjour monsieur le canard !
– Avez-vous du raisin ?
– Non. Ce n'est pas une supérette mais une pharmacie.
Le lendemain, le canard retourne dans la pharmacie :
– Bonjour monsieur le pharmacien !
– Bonjour monsieur le canard !
– Avez-vous du raisin ?
– Non mais si vous me demandez la même chose demain, je vous cloue sur place !
Le jour d'après, le canard revient dans la pharmacie :
– Bonjour monsieur le pharmacien !
– Bonjour monsieur le canard !
– Avez-vous des clous ?
– Non !
– Bon alors, avez-vous du raisin ?

***Un chercheur mascariote** (de Mascara, Algérie) réalise une expérience avec une grenouille. Il lui coupe une patte avant et lui demande de sauter. Celle-ci saute. Ensuite il lui coupe une deuxième patte avant et lui demande de sauter. Celle-ci saute. Puis il lui coupe une patte arrière et lui demande de sauter. Tant bien que mal la grenouille parvient à sauter. Enfin il lui coupe la quatrième patte et lui demande de sauter. Celle-ci n'obéit pas. Il lui répète l'ordre de sauter pour valider le comportement de la grenouille. Celle-ci ne saute toujours pas. En conclusion de son expérience, le chercheur mascariote écrit : « Quand on coupe quatre pattes à une grenouille, elle n'entend plus.»

***Le président algérien** arrive inopinément dans une usine chimique qui fabrique de l'insecticide contre les mouches et s'adresse au directeur :
– Que contient ce bidon ?
– De l'insecticide contre les mouches Monsieur Le Président.
– C'est fabriqué en Algérie votre insecticide ?
– Non on l'importe de l'URSS Monsieur Le Président.
– Et les bidons ?
– On les importe de l'URSS Monsieur Le Président.
– Et que fabrique-t-on exactement en Algérie ?
– Des mouches Monsieur Le Président.

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de
bureaux sous forme de
6 plateaux d'une superficie de 2500
m2 plus un parking de 2000 m2
pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement
Attawfik le Zenith
Technoparc Casa Nearshore

Contact :
06 61 17 74 44

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444

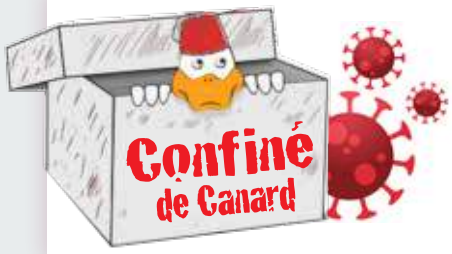

Et Batati ET BATATA

Mots fléchés

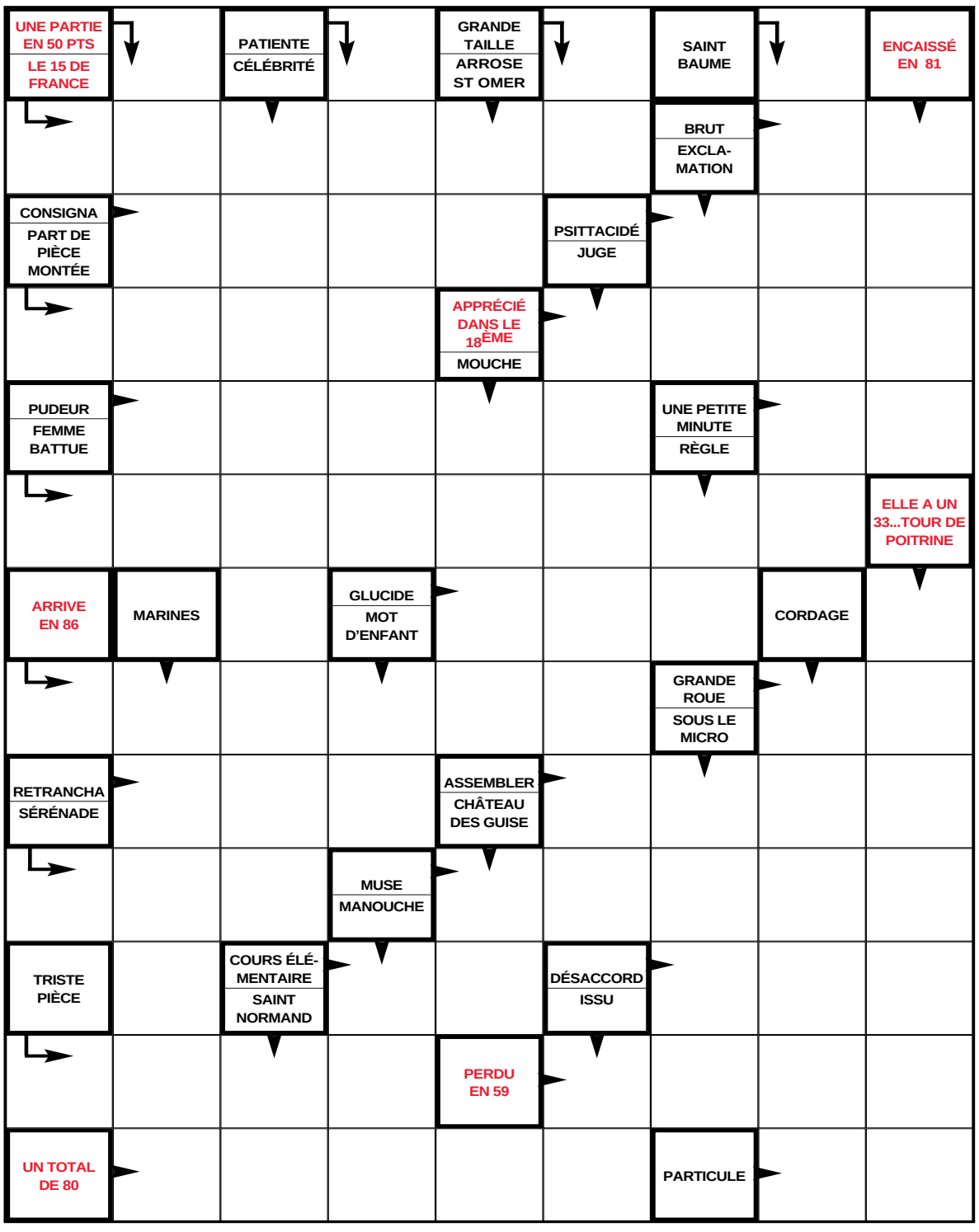

Mots croisés

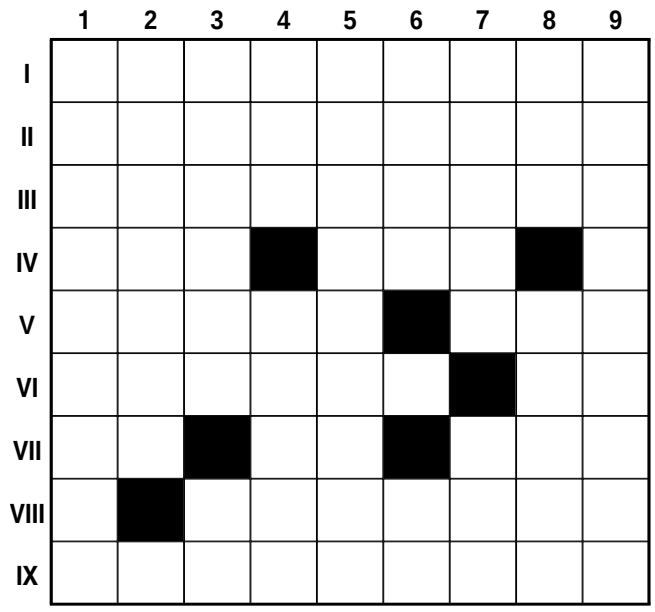

HORIZONTALEMENT

I. Il monte les étage en roulant. **II.** Musulmane du temps jadis. **III.** Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. **IV.** Remué. Rappel. **V.** Salpêtre. Prénom féminin. **VI.** Prendre du liquide. Difficulté. **VII.** Paire romaine. Négation. Absorbés. **VIII.** Aster à fleurs bleues. **IX.** Abandonnerez.

VERTICALEMENT

1. Capital. **2.** Singe-écureuil. **3.** Cassa la croûte. Arboricole. **4.** Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet. **5.** Lieux de traites. **6.** Grand club de foot. 3ème sous sol. **7.** Preuve de noblesse. Loup de mer. **8.** Un à New York. Arcade. **9.** Remâchez.

Pyramot

Le Pyramot est un jeu dans l'esprit des mots codés. Il s'agit de former une pyramide de mots dont chaque mot est l'anagramme du précédent plus une lettre.

Su-do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

	2			8			5	
			6		1		3	
				9			8	6
1					3	5	4	
	5		1		7		6	
	4	8	9					7
5	1			3				
	9		2		5			
	3			1			2	

A méditer

« Les fascistes de demain s'appelleront eux-mêmes antifascistes. »

Winston Churchill

Solution des jeux du numéro précédent

Su-do-Ku

2	9	3	1	6	5	8	4	7
5	4	7	3	2	8	9	6	1
6	1	8	4	9	7	2	5	3
9	6	2	5	4	1	7	3	8
3	7	1	2	8	6	5	9	4
4	8	5	7	3	9	1	2	6
7	3	4	8	5	2	6	1	9
1	2	6	9	7	4	3	8	5
8	5	9	6	1	3	4	7	2

Mots fléchés

■	C	■	M	■	O	■	B	■
V	A	C	A	N	C	I	E	R
■	M	U	S	E	E	■	S	E
E	P	I	■	M	A	T	O	U
■	I	S	E	■	N	A	I	N
U	N	I	T	E	■	U	N	I
■	G	N	O	M	E	■	S	O
O	C	E	L	O	T	S	■	N
■	A	■	E	T	A	P	E	■
A	R	Z	■	I	L	I	E	N
■	■	E	L	F	E	■	S	U
M	I	R	O	■	S	E	T	E
■	L	O	F	E	■	T	I	R

Pyramot

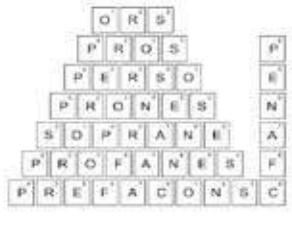

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	H	A	R	D	O	N	N	A	Y
II	H	E	R	A	■	S	A	U	L	E
III	A	U	T	U	N	■	B	A	I	N
IV	M	R	■	Q	U	A	I	■	G	■
V	B	E	A	U	N	E	■	S	O	N
VI	E	■	M	E	U	R	E	T	T	E
VII	R	E	E	■	C	E	P	■	E	V
VIII	T	O	R	A	H	■	I	S	■	E
IX	I	L	■	S	E	N	S	■	O	R
X	N	E	I	S	S	E	■	J	U	S

Chic optique

L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

DES PRIX TENDRES À VOUS CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'yser - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma